

Saint Jean la Bussière

NOTRE VILLAGE

BULLETIN ANNUEL

AVRIL 2024



LA ROUE DU MOULIN



LE LAVOIR

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU... DÉVOUEMENT

*"Il ne faut jamais capituler,
jamais abandonner
parce que c'est une forme d'impuissance,
la pire des calamités du monde."*

Alice Parizeau

1 / L'état civil 2023 4

2 / L'enfance..... 5

- Site : monenfant.fr
- Centres sociaux
- Crèches et Relais Petite Enfance
- Accueils de Loisirs
- La maison récréation et la ludothèque

3 / L'école / périscolaire..... 6

- Services périscolaires
- Personnel enseignant et communal
- Parcours éducatifs 2023/2024

4 / Les commissions permanentes 10

- Bâtiments communaux
- École
- Communication/Numérique
- Sports/associations
- Finances
- Fleurissement/décorations de Noël
- Tourisme
- Voirie
- Espace réservé à la liste non majoritaire

5 / Clin d'œil // Bilan Mi-mandat..... 18

6 / Quelle activité sur votre commune? ... 20

- Les Anciens combattants
- La bibliothèque municipale
- Sou des écoles
- L'association des familles
- Le Comité des fêtes + Le lien
- Le moulin du Pont Mondet
- Société de Chasse
- Football - Tennis - Basket
- Autres activités
- Les interclasses
- Honneur à la prochaine classe : La 5 !

7 / Les démarches du quotidien 26

- Service public.fr
- Espaces France Service
- Recensement militaire à 16 ans
- Élections européennes
- Paiements de proximité des impôts
- Cartes d'identité et passeports

8 / Les tarifs municipaux..... 28

- Centres de loisirs et de formation
- Tarifs cimetières
- Locations des salles municipales

9 / Le répertoire économique du village..29

- Commerces/ restaurants / Hébergements
- Animaux / Bien-être / Santé
- Artisans / Autos-Entrepreneurs
- Producteurs locaux
- Entreprises
- Garages et services

10 / Vivre ensemble..... 32

- Animal de compagnie
- Bruits nocturnes et diurnes
- Résidus de jardins
- Élagage

11 / Vigilance 34

12 / Contacts utiles..... 36

- Aides à domicile
- Concessionnaires réseaux : Orange, Suez, ENEDIS, Gaz
- Déchèteries de proximité
- Emploi
- Entraide
- Famille/Logement/social : CAF, MSA, CPAM
- La Poste
- Mairie
- Transports : Cars du Rhône et SNCF
- N° d'urgence

13 / La COR a fêté ses 10 ans 39

14 / Le Département à votre service !..... 42

15 / Ce qui a changé au 1^{er} Janvier 2024.... 43

**Éditeur :**

Mairie,
place Antonin Goujat
69550 St Jean La Bussière

Directeur de publication :

Le maire, Pascal BRUN

Commission rédaction :

Commission
communication
et numérique

Création graphique :

Monika Laval, Capolina

Tirage :

600 exemplaires

Crédits photos :

Commissions
Communication et
embellissement de
la commune, les
associations, Freepik,
Adobe Stock

Parution : Avril 2024

Chères Bussiéroises, Chers Bussiérois,

Cela fait maintenant près de 4 ans que le conseil municipal a été mis en place, nous voici donc au-delà du mi-mandat. Mandat qui a, pour rappel, débuté avec la pandémie mondiale. Il est temps de faire le point sur ce qui a été mis en place ou réalisé depuis les élections municipales. Nous avons répertorié dans la page Clin d'œil ces différentes réalisations.

Alors que certains travaux sont plutôt visibles de tous, tel que la sécurisation de la RD 308 à l'entrée du village ou la réfection de la toiture de l'église, d'autres tel que le rafraîchissement de logements le sont beaucoup moins.

La forte hausse du coût de l'énergie observée en 2022 a forcément eu un impact négatif sur le budget de fonctionnement de la commune. Cependant, certaines prises de décisions comme l'abaissement de la température pour la pratique du sport à la Buissonnière ou le changement de radiateurs, nous a permis de baisser la consommation de gaz et d'électricité afin de limiter la hausse et de présenter des finances saines. Concernant l'éclairage public dont le montant est entièrement fiscalisé, l'extinction nocturne a permis de baisser le montant de la consommation de près de 50% entraînant une baisse non négligeable de votre cotisation. Vous pourrez le vérifier sur votre avis d'impôts fonciers dans la colonne syndicat de communes. Nous nous refusons aussi d'augmenter le taux d'imposition, car nous avons déjà tous subi une baisse du pouvoir d'achat.

Notre priorité pour cette année sera de trouver un gérant pour l'épicerie afin que le commerce multiservices puisse rouvrir ses portes.

Toutefois, il est important de continuer à investir pour notre commune. La sécurisation de la traversée du village reste prioritaire pour ce mandat. Aussi, après la 1ère tranche, nous allons nous concentrer sur le centre bourg afin de faire ralentir les véhicules sur cette portion notamment au niveau de la place de l'église et de celle en bas de la mairie. Ces travaux seront de moindre envergure. L'entretien des structures existantes est également nécessaire, donc avant qu'ils ne soient trop délabrés, les deux terrains de tennis extérieurs vont être en partie rénovés.

Mes remerciements vont à tous les bénévoles des associations, aux commerçants, artisans, industriels qui font vivre notre village. Et aussi, au personnel communal pour son implication, aux élus, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal.

Enfin, j'aurai une pensée émue pour notre Agent Technique, Marc Brun qui nous a quitté beaucoup trop tôt à la suite d'une douloureuse maladie.

Bonne lecture à tous

Le Maire
Pascal BRUN

1. L'état civil

2023

L'ensemble des informations d'état civil n'apparaît pas en sa globalité. Seules les personnes ayant autorisé leur diffusion sont visibles.

Elles ou ils sont né(e)s (11 Naissances)

- Valentin **LACOMBE**, né le 18 avril
- Loën **LAGOUTTE**, né le 23 juin
- Célian Georges **THEVENET**, né le 22 juillet
- Elyo Gilbert Patrice Mario **ORGIAZZI**, né le 18 août
- Lyo **JACQUET** né le 23 août
- Louise Élodie Terry **CALOGINE**, née le 24 septembre
- Liséa **GEHANT TATY**, née le 8 octobre
- Margaux Laëtitia **RABUT VERBRUGGHE**, née le 5 novembre
- Léanne **DREVET DEMAY**, née le 16 novembre



Ils se sont mariés (4 mariages)

- Franck **SOULARD** & Muriel Colette **TROUILLOT**, le 3 juin
- Sébastien Marcel Pierre **BASSET** & Véronique **DUBESSY**, le 10 juin
- Grégory **MOCZYGEBBA** & Stéphanie **LAGOUTTE**, le 19 août



Ils nous ont quittés (2 décès et 6 transcriptions*)

- Georgette Gabrielle **MATHOULIN** épouse **MAURAN**, le 26 février (transcription)
- Marie Joséphine Michelle **PRADET** épouse **BRUN**, le 26 mars (transcription)
- Yves Jean Henri **MOUNIER**, le 9 mai (transcription)
- Robert Louis **GARDETTE**, le 8 novembre (transcription)
- Jean Paul Marie Alexandre **PERRIER**, le 8 novembre
- Michel Charles André **THIERRY**, le 20 décembre (transcription)

*Transcription: décès ayant eu lieu hors du village mais dont la personne est domiciliée dans la commune.

La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.



2. L'enfance

Site : monenfant.fr

Vous recherchez un mode de garde, vous avez besoin d'évaluer le coût de l'inscription de votre enfant à la crèche...

Vous trouverez en ligne sur : <https://monenfant.fr> (scannez le QR code ci-dessous), toutes les thématiques et actualités pour vous aider dans votre futur ou votre rôle de parent.



Centres sociaux

AMBLEPUIIS

THIZY LES BOURGS

Centre Social
12 rue du 11 novembre
Tél. 04 74 89 34 55

Centre Social
24 rue Juiverie - THIZY
Tél. 04 74 64 03 51

contact@centresocialduparc.fr centresocialthizy@gmail.com

Lundi : 13h30 - 18h00
Mardi & Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Mercredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h30
Vendredi : 9h00 - 12h00

Lundi : 13h30 - 18h00
Mardi : 8h30 - 12h00 /
au vendredi : 14h00 - 18h00



Crèches // pôle petite enfance

LA MOUFLETTERIE

L'ILE MAGIQUE

de 10 semaines à 4 ans

de 8 semaines à 4 ans

12 C rue Paul de la Goutte
AMBLEPUIIS
Tél. 04 74 89 43 85

Centre Social
24 rue Juiverie - THIZY
Tél. 04 74 64 03 51

moufletterie@centresocialduparc.fr centresocialthizy@gmail.com

Lundi au jeudi : 7h15 - 18h15
Vendredi : 7h15 - 18h00

Lundi au jeudi : 7h45 - 18h15
Vendredi : 7h45 - 17h45

RPE // Relais Petite Enfance

Ils ont pour objectifs l'accompagnement des assistants maternels et des gardes à domicile dans leur professionnalisation (temps collectifs avec les enfants gardés, par exemple) ainsi que l'accompagnement des parents employeurs d'assistant maternel durant le contrat de travail.

Ils aident aussi les parents dans leurs recherches de mode de garde...

MUTUELLE BOUT'CHOU

12 C rue Paul de la Goutte - AMBLEPUIIS

04 74 64 55 40

mutuelleboutdchou69@yahoo.fr

Lundi : 8h00 - 12 h00 / 13h30 - 18h00

Mardi : 8h30 - 12 h00 / 13h30 - 18h00

Jeudi : 8h00 - 12 h00 / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h30

L'ÎLOT D'ÉVEIL

Centre Social - 24 rue Juiverie - THIZY

04 74 64 03 51

centresocialthizy@gmail.com

Lundi au jeudi :

8h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Accueils de loisirs

La commune participe à l'accueil des enfants dans les centres de loisirs à raison de 6 €/jour/enfant sans distinction des revenus des parents.



THIZY

AMBLEPUIIS

13 rue du Château
Tél. 04 74 64 03 51

12 rue du 11 novembre
Tél. 04 74 89 34 55

centresocialthizy@gmail.com contact@centresocialduparc.fr

de 7h30 à 18h15
Fermeture entre Noël et Nouvel An
et la semaine du 15 août.

De 7h20 à 12h00
et de 13h20 à 18h00



2. L'enfance

La Maison récréation - Intercommunal Amplepuis / Thizy les Bourgs

La Maison Récréation

24 rue juiverie 69240 Thizy les Bourgs

☎ 04 74 64 03 51

La Maison Récréation est un lieu d'accueil et de jeux pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents.

Gratuit et ouvert à tous.

🕒 Ouverte les vendredis de 8h30 à 11h30.



La Ludothèque Amplepuis

C'est un service de location de matériel de puériculture et de jeux de tout âge (de 0 à 99 ans).

Mutuelle Bout d'chou,
Relais Petite Enfance,
12C rue Paul-de-La-Goutte.

☎ 04 74 64 55 40

🕒 Ouverte les mercredis
de 15 h00 à 17 h30
et les samedis
de 9 h30 à 11 h30.

3. L'école/périscolaire

📍 L'école « Étienne Mulsant »

📍 22 rue des écoles

☎ 06 38 91 83 13

✉ ce.0691333z@gac-lyon.fr

La Municipalité met à votre disposition :

- ➔ Un **service de garderie** GRATUIT de 6h45 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.
- ➔ Un **temps d'étude** GRATUIT de 17h00 à 17h30 pour permettre aux plus grands de faire leurs devoirs.
- ➔ Un **service de cantine** tenu par une cuisinière qui mijote tout sur place avec un maximum de produits locaux (fruits/légumes, viande, fromages...) et une intégration de produits « bio » dans la mesure du possible.

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, le prix du repas facturé aux familles est de 3,00 €, ce qui permet de prendre en charge la hausse du coût du service.



3. L'école/périscolaire



L'équipe enseignante, rentrée 2023

TPS - PS - MS	M ^{me} Amandine PAYANT
GS - CP	M ^{me} Magalie BERRY
CE1 - CE2	M ^{me} Mathilde COZENOT
CE2 - CM	M ^{me} Myriam GIBAUD en charge de la direction de l'école (+ décharge M ^{me} Julie TROUILLEUX qui assure la classe le vendredi).
A.E.S.H.	M ^{me} Mélanie PATET - M ^{me} Fabienne TEIL

Personnel communal

M^{mes} Laurence BAJAS et Séverine MAUDUIT : ATSEM + services périscolaires
M^{me} Vanessa KARMOUSSI : cuisinière
M^{me} Corinne BRUN : agent d'entretien

Effectifs au 8 janvier 2024

M^{me} PAYANT
TPS : 8
PS : 6
MS : 11
Total : 25

M^{me} BERRY
GS : 12
CP : 8
Total : 20

M^{me} COZENOT
CE1 : 12
CE2 : 8
Total : 20

M^{me} GIBAUD
& M^{me} TROUILLEUX
CE2 : 7
CM1 : 7
CM2 : 2
Total : 16

81
élèves

Les représentants des parents d'élèves au 30-10-2023

Les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école ont un rôle de relais entre l'ensemble des parents et l'école et ses partenaires (mairie...). Ils peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Ils ont voix délibérative au conseil d'école (= droit de participer

par son vote aux décisions) et ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent.

MM. Jérôme CHALON et Hervé PETRAS, M^{mes} Sandrine TRISSON et Pauline SOLY.

Suppléantes : M^{mes} Emmanuelle CHAVANT et Gwenaëlle MERMET.

Projets de classe / d'école

Projet éducatif de santé

La natation scolaire au bassin de Tarare :
10 séances ont eu lieu, du 18 septembre au 8 décembre 2023, pour tous les élèves de GS-CP, CE1 et CE2 les lundis après-midi, au bassin de Tarare.



3. L'école/périscolaire

Les rencontres USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré).

Classe	Rencontre	Lieux
GS - CP (M ^{me} BERRY)	Cross	Lac des Sapins
	Jeux de raquettes	Saint Jean La Bussière
	Danse	Marnand - TLB
	Rencontre danse départementale	Champagne au Mont d'Or
	Athlétisme	Thizy - TLB
CE (M ^{me} COZENOT)	Défi nature	Saint Jean La Bussière
	Cross	Lac des Sapins
	Olympiades	Bourg de Thizy - TLB
CM (M ^{mes} GIBAUD et TROUILLEUX)	Cross	Lac des Sapins
	Badminton	Cours
	Pétanque	Cublize
	Foot	Saint Jean La Bussière



6 élèves ont participé au **Cross départemental** à Bron Parilly le 13 décembre 2023.

**Parcours
d'éducation
artistique et
culturelle**

Dispositif École et Cinéma : Les élèves de PS et MS se sont rendus le 8 décembre, le 16 février et le 12 avril au cinéma de Thizy pour voir des courts métrages adaptés à leur âge.

**LA FÊTE
DU COURT
MÉTRAGE**

Fête du court métrage : Toutes les classes ont participé à la **fête du court métrage** du 20 au 26 mars 2024. Chaque classe a pu visionner, à l'école même, les courts métrages de son choix parmi la programmation proposée.



Une **Animation Lego**, avec intervenante de la société Montem Concept, a été offerte par le Sou des Ecoles à tous les élèves pour Noël.

La classe de maternelle a travaillé sur le thème des émotions. Les élèves ont construit des bonhommes à l'aide de fiches et ont étudié les émotions des personnages à partir des traits du visage.

Les trois autres classes ont fait des productions sur le thème des **Jeux Olympiques**. Le but était de créer un univers des JO : drapeaux, sportifs, flamme olympique, stade, ... à partir de fiches de construction essentiellement.

Classe découverte

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM iront à SAINT FRONT en Haute Loire du 8 au 12 avril 2024. Le gîte de l'Épi de Blé, ancienne ferme traditionnelle du pays, offre un éventail d'activités avec des animateurs spécialisés et bénéficie de plusieurs salles d'activités et d'un grand espace extérieur.



Pendant ce séjour, les CE1-CE2 bénéficieront d'une semaine **découverte sportive** en lien avec les Jeux Olympiques. Les CE2-CM, quant à eux, partiront sur une semaine cinéma et réaliseront un **court métrage** sur le thème des Jeux Olympiques.

3. L'école/périscolaire

Carnaval

Toute l'école a défilé dans le village le 13 février 2024 en fin de matinée. Des activités (chants et bricolage) ont été organisées tout au long de cette journée.



Parcours citoyen et éco-citoyen

Animation autour des déchets pour les élèves de GS au CM2 avec Elodie BROCHUD, ambassadrice du tri au SYTRAIVAL (Syndicat mixte traitement des déchets) situé à Villefranche sur Saône, les 9 et 12 février 2024.



Les élèves se rendent régulièrement à la **bibliothèque du village** et les élèves de maternelle accueillent Joëlle VARINARD dans leur classe une fois par mois. C'est

l'occasion d'emprunter et de découvrir de nouveaux livres.

Les élèves qui en ont besoin peuvent bénéficier d'**activités pédagogiques complémentaires** (APC) les lundi, mardi ou jeudi en petit groupe afin de progresser dans les apprentissages.

Parcours de réussite scolaire

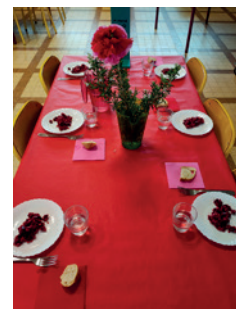
Semaines de la maternelle

Du 31 janvier au 14 février, les parents ont été invités en classe de 8h30 à 10h15 pour découvrir l'univers de la maternelle et les activités qui y sont proposées. L'objectif est de renforcer le lien entre l'école et les familles. La quasi-totalité des parents a participé à ces matinées.

Semaine du goût

à la cantine, du 16 au 20 octobre 2023.

Chaque jour, Vanessa a proposé un menu autour d'une couleur : la couleur verte pour le lundi, le jaune pour le mardi, le violet pour le jeudi et l'orange pour le vendredi. Les enfants étaient invités à s'habiller en rapport avec la couleur du jour. Les élèves ont également apprécié la belle décoration des tables.



4. Les commissions permanentes

Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux.

Les commissions sont des espaces de travail où chacun peut s'exprimer et proposer ses idées.

Elles se réunissent au minimum une fois par an.

Chaque commission est en charge de travailler sur des projets concernant son champ

d'intervention. Ces projets sont ensuite présentés au maire puis au conseil municipal qui donne ou non leur autorisation à leur lancement, en fonction des priorités et des moyens financiers.

Dans notre village, elles sont au nombre de huit.



La commission « Bâtiments communaux »



Référent : Pascal BRUN.

Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Gilles GOY, Jean-Baptiste MOOS.

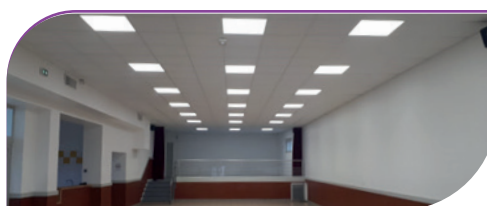
La mise aux normes PMR de la salle du groupe scolaire

C'est le seul ERP - établissement recevant du public - qui ne répond pas aux normes.

L'entrée dans la salle, ainsi que les toilettes ne répondent pas aux normes PMR. Un réaménagement est donc nécessaire.

En même temps, nous allons en profiter pour séparer le chauffage afin de le rendre indépendant de celui de l'école. En effet, le chauffage de la salle est couplé à celui des classes. La conséquence est que lorsque nous chauffons l'école en semaine, nous chauffons également cette salle même si celle-ci n'est pas utilisée et ce qui est très souvent le cas en journée.

Nous ne sommes qu'au début des consultations, aussi la réalisation des travaux ne se fera pas avant 2025.



Le changement de l'éclairage de la salle communale

En février 2024, nous sommes passés avec des dalles « Led » pour plafond qui sont moins consommatrices d'énergie que l'ancien système tout en assurant un meilleur éclairage.

Réfection des logements communaux

D'autres travaux, certes moins visibles, sont également programmés telle que la réfection de logements communaux mis à la location. Il s'agit de travaux plus ou moins lourds selon la vétusté des appartements.

La commission « École »



Référent : Sylvie GARDETTE.

Membres : Franck BOUDOT, Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN et Florence VERNE.

Installation d'un visiophone à l'école

En raison des évènements qui se sont succédés aux abords des écoles en France et à l'étranger, la municipalité a fait le choix de renforcer la sécurité à l'école Etienne Mulsant. Un visiophone a été installé pour raison de sécurité pour que les agents de l'école puissent être sûrs de l'identité de la personne venant récupérer les enfants.



Système d'arrosage écologique

Un récupérateur d'eau, d'une capacité de 500 litres, relié aux chenaux de la toiture de l'école, a été installé au printemps 2023 dans la petite cour de la cantine.

L'eau de pluie est ainsi récupérée et utilisée par les écoliers pour arroser leur potager.

4. Les commissions permanentes

La commission « Communication/Numérique »



Référent : Cécile PIERRAT.

Membres : Sébastien CHAPPUY, Christophe DEPORTE, Jean-Baptiste MOOS.

Depuis mars 2020, la commission s'est réunie en moyenne 7 fois par an. Elle a :

- ✨ créé un compte Facebook,
- ✨ adhéré à l'application panneau Pocket,
- ✨ remis au goût du jour le site internet,
- ✨ mis en place la gazette « La Bussiéroise »,
- ✨ lancé une enquête auprès des administrés pour connaître leur attentes dont le % de retour a été d'à peine 2%.



Panneau d'affichage : Manifestations du Village et de la COR

En début de mandat, la commission avait décidé de regrouper les deux panneaux d'affichage situés vers la mairie et la salle du conseil. Le service technique a alors fabriqué un panneau en bois, installé sous la véranda de la mairie. Il est spécifiquement utilisé pour les comptes rendus du conseil municipal, les arrêtés municipaux, la publication des bans, des déclarations d'urbanisme, les arrêtés préfectoraux...

Un des anciens panneaux a été installé sous l'ancien abri bus, sur la place de l'église et est désormais réutilisé pour l'affichage des manifestations du village et de la COR.

Évolution de Panneau Pocket

Panneau Pocket + a été installé grâce au soutien financier de la COR.

C'est une multitude de fonctionnalités personnalisant l'espace et s'adaptant aux besoins des habitants.

Sans ouverture de compte, ni récupération de données personnelles : c'est l'accès aux informations locales des communes adhérentes en quelques clics !

Pour l'installer, il vous suffit de scanner le QR Code ci-contre et télécharger l'application gratuite ! Il vous reste plus qu'à sélectionner vos villes favorites : Saint-Jean-la-Bussière, Communauté de l'Ouest Rhodanien, Lac des sapins, Piscines Ouest Rhodanien, Amplepuis, Thizy-les-Bourgs ...



Qui suis-je ?

J'interviens dans la création et mise en page des supports de communication et la création et gestion de sites web. Cette polyvalence me permet de proposer à mes clients qui sont des PME, TPE, associations et collectivités locales une communication visuelle globale et personnalisée. Je gère actuellement une quarantaine de sites web que j'ai créés.

Avant de m'établir en indépendant en 2008, j'ai travaillé dans une agence multimédia à Lyon, spécialisée dans le secteur du cinéma.

→ www.capolina.com



À mi-mandat, la commission a fait également le choix de changer de prestataire pour les différentes publications de la commune.

Elle a choisi CAPOLINA ; Monika LAVAL est une graphiste freelance, installée à Valsonne.

4. Les commissions permanentes

La commission « Sports et Associations »



Référent : Sébastien CHAPPUY.

Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Sylvie GARDETTE, Cécile PIERRAT.

Actions depuis 2020

Depuis le début du mandat, la commission « Sports et associations » a réalisé :

- La mise en conformité administrative des associations en signant une convention d'occupation des locaux avec tacite reconduction (obligation d'assurance) ;
- L'entretien du terrain de football par les agents techniques de la commune. Auparavant, l'entretien du stade était effectué par un prestataire extérieur. Cette opération a permis d'économiser environ 12 000 € sur 3 ans ;
- Une réunion d'information auprès des associations sur le rôle et les obligations des bénévoles des associations.

Continuité pour 2024

La programmation de la réfection des courts de tennis est prévue courant 2024 en concertation avec le club de tennis.

La commission a pour principal rôle de soutenir et de répondre aux demandes des nombreux bénévoles des associations locales. Elles accomplissent des missions dans de nombreux domaines de la vie sociale, sportive et culturelle pour le village. C'est pourquoi, la municipalité apporte son aide financière par le biais de subventions annuelles.



La commission « Finances »



Référent : Sébastien CHAPPUY.

Membres : Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN, Christophe DEPORTE, Catherine PLASSE.

Finances de la Commune

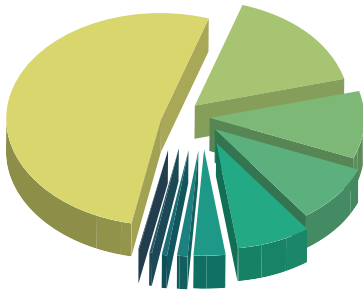
L'année 2023 a été marquée par une inflation moins forte qu'en 2022 mais pesant toujours sur notre quotidien. Cependant, au niveau communal nous avons pu réaliser certains projets notamment la modification de la RD 308 à l'entrée nord du village, l'achat d'un tracteur, la création de trottoirs chemin du Rôty.

Le bilan financier 2023 de la Commune présente le résultat suivant :

- Pour la section fonctionnement un excédent de 408 686.12 €, ce qui est un signe d'une bonne gestion budgétaire et d'une trésorerie saine et équilibrée.
- Pour la section d'investissement un excédent de 259 674.68 € qui permettra de financer le dernier tronçon de réaménagement de la RD 308 au bourg.

4. Les commissions permanentes

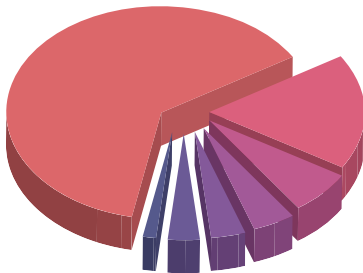
FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



Charges de personnel	: 379 117,89 €
Achats (électricité, eau, chauffage...)	: 115 221,39 €
Services extérieurs (entretien et maintenance)	: 73 638,71 €
Autres charges gestion courante (subventions versées, CCAS, indemnités élus...)	: 64 718,31 €
Opérations d'ordres entre sections	: 56 737,19 €
Autres services extérieurs (affranchissement, téléphonie, réception...)	: 25 602,92 €
Impôts et taxes	: 6 972,00 €
Charges exceptionnelles (bons de Noël)	: 3 585,00 €
Charges financières (intérêts d'emprunt)	: 1 378,17 €
Reversement et restitution sur impôts et taxes	: 483,00 €

TOTAL DÉPENSES
727 454,58 €

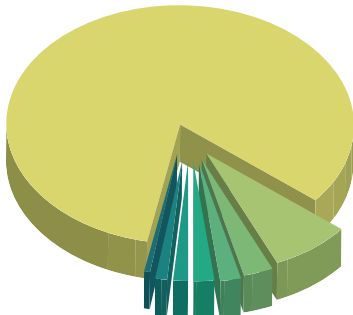
FONCTIONNEMENT - RECETTES



Impôts et taxes	: 559 893,53 €
Dotations et participations (subventions État, Région, Département, COR)	: 155 965,03 €
Produits divers gestion courante (revenus locatifs logements et salles)	: 59 110,98 €
Opérations d'ordre en section (amortissement subvention PLU)	: 38 992,80 €
Produits des services (concessions cimetière, cantine, redevance occupation domaine public...)	: 32 351,05 €
Atténuation de charges	: 30 364,04 €
Produits exceptionnels	: 11 000,00 €

TOTAL RECETTES
887 677,43 €

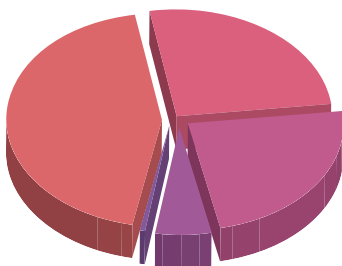
INVESTISSEMENT - DÉPENSES



Voirie (R.D. 308, tracteur, chemin du Rôty et Arthur et Zoé)	: 429 171,07 €
Opérations d'ordre entre section (Amortissement Subvention PLU)	: 38 992,80 €
Opérations patrimoniales	: 14 659,36 €
Emprunt et dettes assimilés	: 10 460,83 €
Réfection bâtiments communaux (chaudières pour 2 logements)	: 9 833,33 €
Travaux groupe scolaire (réfrigérateur, lave-vaisselle et tables pour la cantine)	: 7 760,16 €
Terrains de voiries (Pompe pour drainage du cimetière)	: 4 981,60 €
Sports - Divers aménagements (toboggan square)	: 2 284,80 €

TOTAL DÉPENSES
518 143,95 €

INVESTISSEMENT - RECETTES



Dotations fonds divers réserves (F.C.T.V.A., taxe aménagement, Excédent...)	: 106 582,44 €
Voirie (Département du Rhône et État - Amendes de Police)	: 62 535,00 €
Opérations d'ordre entre sections (urbanisme + cession tracteur)	: 56 737,19 €
Opérations patrimoniales	: 14 659,36 €
Emprunts et dettes assimilées (caution)	: 709,00 €

TOTAL RECETTES
241 222,99 €

Budget 2024

Il a été prévu à nouveau un budget de prudence. Nous avons donc priorisé le budget de fonctionnement de la commune au détriment de certains investissements.

Ainsi, cette année, le budget de la section « fonctionnement » reste au même niveau que l'an dernier afin d'anticiper une hausse de certains postes (énergie, alimentation...). Par exemple, nous avons augmenté le budget de la cantine scolaire de 10% en anticipation d'une inflation pour certaines denrées alimentaires.

Enfin, dans ce contexte financier difficile pour tous, soyez assurés que les services municipaux ainsi que l'ensemble des élus restent vigilants sur chaque Euro dépensé pour maîtriser au mieux le budget de la commune.

4. Les commissions permanentes

La commission « Fleurissement/décorations de Noël »



Référent : Sylvie GARDETTE.

Membres : Camille CHERBLANC, Marcelle COMBE, Monique DARMEZIN, Catherine PLASSE.



Plantations

La saison 2023 du fleurissement fut une très belle année. L'arrosage a été régulier : les graminées et les différents plants, choisis par la commission, ont pris toutes leurs places dans les jardinières sur et aux alentours du village. La politique 2024 reste maintenue quant aux choix des plants qui n'ont pas besoin d'arrosage ou très peu.

La commission s'est engagée à poursuivre le renouvellement de certains arbustes vieillissants sur différents lieux du village.

Le troc du 1^{er} Mai s'est déroulé dans la simplicité avec un partage de connaissances, d'échanges de plants et surtout de rencontres de jardiniers passionnés (**prochain rendez-vous : 1^{er} Mai 2024**).

D'ici le printemps un toboggan va être installé dans le square.



Concours des maisons fleuries 2023

Cette année, le concours s'est clôturé le 23 juin 2023. Les visites chez les participants à ce concours ont été réalisées le 2 juillet 2023.

La délégation du jury 2023 s'est déplacée cette année à Ronno où s'est déroulée la remise des récompenses du concours des maisons fleuries 2023.

La commission remercie tous les participants qui s'investissent et permettent le maintien du concours des maisons fleuries.

Ce concours est reconduit en 2024 avec les mêmes critères que 2023.

Les inscriptions sont prévues en mairie. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie avant le 30 juin 2024



Marché de Noël 2023

Pour la 3^e édition, le marché de Noël du 3 décembre, qui s'est déroulé au cœur du village, a été animé pour petits et grands. Dans cette bonne ambiance, c'est l'association « RAYON DE SOLEIL » qui cette année, a bénéficié des dons provenant des participants du marché, des exposants, des particuliers et du comité des fêtes qui anime le marché et a vendu des sapins ; 770 euros ont été récoltés par l'association dont la remise a été effectuée lors de la cérémonie des vœux du maire le 19 janvier 2024.



Projets 2024

- Le panneau obsolète, installé depuis des années, à l'entrée du village « côté Amplepuis » sera retiré.
- La commission envisage d'en installer 3 nouveaux aux entrées du village côté Cublize, côté Thizy les Bourgs et côté Amplepuis.
- La fresque située à la bascule au croisement des RD 308 et 504 sera également refaite.



!! À vos agendas !!

- 🌸 **Troc vert le 1^{er} Mai** : Vous êtes tous les bienvenus ! Pensez à vos semis, boutures...
- 🌸 **Marché de Noël 2024** : 7 Décembre 2024 - inscription jusqu'au 30/10/2024 en mairie.
- 🌸 **Rendez-vous cet été, pour le concours des maisons fleuries et des jardins potagers** : inscription jusqu'au 30 juin 2024 en mairie.

4. Les commissions permanentes

La commission « Tourisme »



Référent : Cécile PIERRAT.

Membres : Marcelle COMBE, Gilles GOY, Catherine PLASSE, Florence VERNE.

Comme chaque année au printemps, la commission parcourt le circuit du PDIPR (circuit 16 départ place de l'église) afin de signaler les éventuelles dégradations (panneaux, poteaux bois, lames directionnelles... mis en place par le département). Le service technique de la commune, quant à lui, se charge d'entretenir les chemins 2 fois par an.

Projet : plan du village

Une rencontre a été réalisée courant août avec les services de la COR « Tourisme et Lac des Sapins » afin de nous accompagner dans nos projets touristiques. La COR nous aiguille pour chercher les financements et pour faire le lien au niveau technique dans la mise en place du projet et donner les astuces à adopter. Les services ont les outils et un panel de chemins mis en place au niveau du Département (PDIPR). La COR reste l'intermédiaire entre la commune et le Département avec les problématiques « balisage ». Ils ont pu développer une application mobile gratuite.



→ www.beaujolaisvert.com

→ www.espacestrail.run/fr/beaujolaisvert/page/20

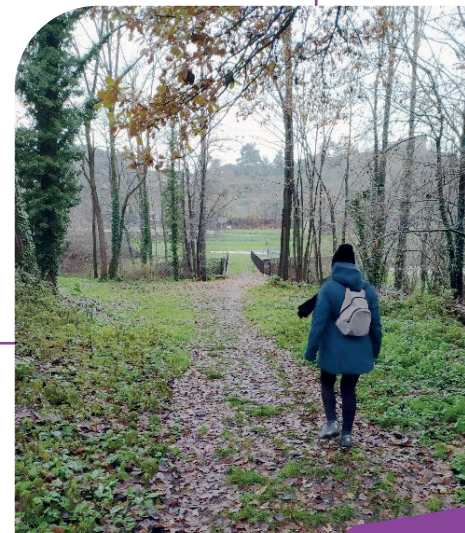
Projet : circuits permanents

Depuis septembre 2022, la commission, avec l'aide des membres du Comité des fêtes « le lien », travaille sur la mise en place de 3 circuits permanents.

- ◆ **Le circuit Patrimoine** (environ 15 km) limitrophe à Amplepuis : pour l'histoire des lieux ou édifices.
- ◆ **Le circuit « point culminant »** (environ 10 km) limitrophe à Cublize : afin de faire connaître le point géodésique qui calcule la distance d'une commune à une autre.
- ◆ **Le circuit des marcheurs** (environ 7 km) limitrophe à Thizy Les Bourgs et St Victor s/Rhins : petit circuit plus familial et accessible à tous.



En complément, la commission envisage de faire publier un plan suite au nouvel adressage effectué par l'ancienne municipalité.



4. Les commissions permanentes

La commission « Voirie »



Référent : Pascal TRAMBOUZE.

Membres : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Florence VERNE.

Travaux réalisés en 2023



La réfection de la voirie « chemin du Rôty »

La voie a été réaménagée. Les eaux pluviales sont acheminées jusqu'à la serve d'une parcelle privée (accord donné par le propriétaire des lieux) et une grille a été mise en place. Puis, la voie a été élargie et réorientée sur la gauche. Enfin, un trottoir a été créé suite à la construction de nouvelles maisons jusqu'à l'impasse du Pilon. Le rabotage réalisé sur la RD 308 a permis de garnir les trottoirs. Les bordures, quant à elles, n'étaient pas récupérables.



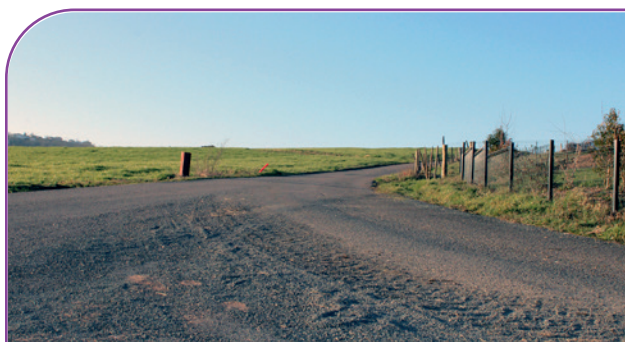
Pour la sécurité des piétons, des quilles ont été fixées au sol, à l'entrée du parking « impasse des sports ». Le parking sera élargi en 2024 pour faciliter l'accès et créer des places de stationnement.

Sécurisation à l'école

Malgré la ligne jaune en continu, aux abords de l'entrée de l'école, qui a été réalisée pour améliorer la sécurité des écoliers et fluidifier la circulation pour les piétons, l'interdiction de stationner n'est pas respectée.

Rappel de la loi : lorsque la ligne est continue, non seulement il est interdit de stationner mais l'arrêt est également interdit.

Il a donc été installé des quilles aux abords de l'école pour éviter le stationnement, même minute. Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de respecter cette signalisation et d'utiliser le parking de l'école situé à proximité qui comporte suffisamment de places pour tous les véhicules.



La réfection de la voirie « impasse du Vouldichon »

Le chemin de Barriquand a été refait par les services de voirie de la COR. L'inclinaison de l'impasse du Vouldichon a été étudiée pour éviter l'inondation des bâtiments privés. La pente du chemin a été inversée.

Pour la sécurité, sur le chemin de Barriquand, un terre-plein a été mis en place dans le talus afin de faciliter le passage des voitures lors des croisements.



4. Les commissions permanentes



La réfection entrée Nord du village - RD 308

Grâce au soutien du Département, la 1^{re} tranche de la RD 308 s'est terminée en décembre 2023. Ce projet a permis de modifier le tronçon linéaire, resserrer la largeur de la bande roulante et permettre de réduire la vitesse avec l'ajout d'un plateau à l'entrée nord du village.

Pour la sécurité des piétons, les trottoirs et la voie roulante ont été séparés par des places de stationnement ou des espaces verts. Afin de renforcer la sécurité des périmètres des arrêts de bus ainsi que les cheminements piétonniers, Arthur et Zoé ont fait leur apparition. Un impact visuel très fort (de jour comme de nuit) pour la sécurité des enfants incitant au réflexe : **"Je ralentis parce qu'il y a des enfants..."**.

Travaux principaux prévus en 2024 - 2025

CONTINUITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 308

La première tranche et la plus importante étant achevée, nous allons travailler sur la réfection de la départementale au niveau du centre bourg avec le rajout d'un ou deux plateaux et la mise en accessibilité des deux arrêts de bus. N'étant qu'au début de la consultation, les travaux commenceront d'ici l'été. En effet, une éventuelle réfection des réseaux (électricité, eau, assainissement) sur le tronçon concerné pourrait décaler l'ouverture du chantier de la route.

Le but est de faire ralentir les véhicules sur la traversée du village.

Espace réservé à la liste non majoritaire

« La gestion d'une commune, soit-elle « petite » ou « grande » ne semble pas être chose facile.

Diverses mesures « décisions-obligations-administrations », émanant de plusieurs entités « Etat-Département-Région », impliquent des applications obligatoires.

Une part de la gestion communale reste sous la responsabilité du Conseil municipal. Celui-ci, lors de ses différentes activités, avec ses réunions, ses commissions (trop peu nombreuses)

prend-il toujours « les bons engagements » ?

Les propositions (ou pas), les projections de travaux, voire les investissements, correspondent-ils à la réalité comme aux besoins du moment ?

L'administration communale sur ces dernières années a-t-elle pris les bonnes décisions (engagements-décisions-réflexions-investissements) pour éviter, voire minimiser cette « déliquescence » de l'activité commerciale.

La sécurité de la voie de circulation dans sa totalité est prioritaire, mais l'aménagement « salubre » du centre bourg, en pleine périlclité, l'est tout autant.

Le village va-t-il devenir « un village dortoir » ?

Ce qui est d'ailleurs le cas dans certains lotissements à St Jean.

Pour certains bussériens, le village se meurt...

Pourquoi ? »

5. Clin d'œil // Bilan Mi-mandat

les actions

Retour sur ce qui a été mis en place et sur les travaux réalisés depuis le début de ce mandat.



C'est la rénovation extérieure de nos bâtiments communaux...

- ☑ La toiture de l'église avec suppression des 2 cheminées, la toiture de la sacristie et celle du petit garage attenant ont également été remises à neuf.

C'est le rafraîchissement et l'aménagement de bâtiments ou logements qui sont propriétés de la commune...

- ☑ La mise en place d'un escalier permettant d'accéder à l'ancien logement, dans lequel est situé le bureau du Maire.
- ☑ La réfection de l'étage de « l'Atelier des rêves » (ancien cabinet médical) : jusqu'en 2023, l'étage était accessible via un escalier intérieur mais n'était pas aménagé. Les murs ont été rafraîchis et un parquet a été posé sur la totalité de la pièce.
- ☑ Le remplacement des points lumineux par des dalles « Leds » à la salle communale.
- ☑ La réalisation de 4 tableaux, livrés par les enfants de l'école en mai 2022, pour la salle du conseil municipal.

C'est la réfection et l'entretien de la voirie...

- ☑ La sécurisation d'une partie de la traversée du village au niveau de la RD 308 « entrée Nord ».



- ☑ Le renforcement de la berge du ruisseau « la Drioule » au hameau « la Croix Chandolant ». Dans la continuité, le service technique a installé une barrière de sécurité. Des petits arbres ont également été replantés le long du cours d'eau afin de le protéger du soleil.
- ☑ Les trottoirs sur une partie du « chemin du Rôty ».

C'est la sécurité...

- ☑ La mise en place d'une barrière de protection de chaque côté du pont situé au « hameau le Pont-Mondet » (photo page de couverture). Celui-ci étant sur les communes de St Jean La Bussière et Amplepuis, les 2 ont participé à montant équivalent à la pose de ces barrières.

C'est l'aménagement extérieur...

- ☑ La modification de l'accès à la Chapelle « Sacré Cœur » avec l'installation de rondins de bois délimitant le chemin menant à la porte d'entrée.
- ☑ Le drainage d'une rangée sur la partie haute du cimetière et la mise en place d'une pompe permettant l'évacuation de l'eau.
- ☑ Réaménagement du jardin du souvenir.



5. Clin d'œil // Bilan Mi-mandat

Les aménagements

C'est la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public

- ☑ L'ensemble du village est éteint de 22h00 à 5h00 à l'exception du week-end pour le centre bourg.

C'est aussi le numérique...

- ☑ La création de la page Facebook.
- ☑ Les infos et alertes en direct de la commune sur panneau Pocket : application simple et gratuite à télécharger sur son téléphone ou sa tablette. Pas de compte à créer, 100 % anonyme !
- ☑ La modernisation du site internet en septembre 2021.



C'est l'accès à la culture pour tous avec...

- ☑ L'installation d'une boîte à livres permettant de rendre les livres empruntés en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.
- ☑ L'installation d'une armoire à livres sous l'ancien abri bus donnant une seconde vie aux ouvrages.

C'est la création du marché de Noël...



C'est la mise en place d'une antenne 4G Orange couvrant un rayon de 2,5 km.

C'est la mise en place de ...

- ☑ Plusieurs hôtels à insectes et de nichoirs.
- ☑ De guirlandes de Noël basse consommation.
- ☑ La confection de nouvelles structures en rondins de bois à l'entrée et à la sortie du village sur la RD 308.
- ☑ D'un parking à vélo, place de l'église.



6. Quelle activité sur votre commune ?



M. Marcel PONTET
marcel.pontet@hotmail.fr
04 74 64 46 65 / 06 29 85 45 28

ADR - Combattants Algérie Tunisie Maroc (CATM)



La Croix du combattant a été remise par le Président à M. Pierre MINGUELL.

«Merci aux amis musiciens, aux pompiers, à la gendarmerie et à vous tous pour votre présence à l'occasion de cet armistice du 11 novembre. Hélas, il y avait très peu d'enfants. Ouverture du ban par les musiciens, puis le message de LUFAC a été lue par une personne du village. La lecture du ministère a été lue par M. le Maire.

Comme nous ne sommes pas nombreux, nous avons commémoré également pour toutes les victimes de la guerre en Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

La lecture de la fédération nationale de combattants Algérie, Tunisie et Maroc a été lu par le Président de l'association.

Un verre d'amitié a été offert par la mairie, nous remercions ainsi M. le Maire.

M. Minguell a été incorporé le 9 mai 1959 au centre d'instruction de L'arme blindée et cavalerie d'Alger au camp Lido. Il y restera jusqu'au 24 août de cette même année. Il est ensuite nommé pilote de char blindé où il avait pour mission l'ouverture aux attentats devant la légion et d'autres corps d'armées.

Pierre a pris le grade en 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1960. Il a perdu son père début décembre 1960. Une permission de 3 jours lui a alors été accordée pour les funérailles (un temps bien court). Il embarqua à nouveau pour rejoindre son régiment à Alger. Pierre a reçu la médaille de la sécurité et de maintien de l'ordre en AFN. Après avoir passé 27 mois en Algérie, il a rejoint le camp de la Valbonne avec une permission libérale de 30 jours. Il rentre alors à la croix Lormey à Amplepuis.

« Pierre en ce 11 novembre 2023, je te remets la croix de combattant et nous te remercions de tous les services que tu as rendus pour la France. »

La bibliothèque

«L'année 2023 s'est terminée avec en décembre notre participation au marché de Noël et le goûter de Noël où 16 enfants accompagnés de leurs parents ont pu écouter quelques contes et partager un bon goûter avant de repartir chacun avec un livre (goûter et livres sont offerts par la municipalité).

Plusieurs familles se sont inscrites ce jour-là. Une cinquantaine de familles ont fréquenté la bibliothèque où un grand choix d'ouvrages régulièrement renouvelés leur est proposé. **L'inscription est gratuite et permet d'emprunter 3 livres par membre de la famille pour une durée de 3 semaines.**



L'année 2024 a vu plusieurs projets se concrétiser durant le 1^{er} trimestre :

- Le samedi 27 janvier, une séance de dédicace d'une auteure locale, Pauline Lièvre pour son roman « Alulaka » inspiré de ses visites au Tibet.
- Le vendredi 15 mars, un concours de scrabble en remplacement de la dictée.
- Le samedi 16 mars, une rencontre poétique dans le cadre du « printemps des poètes » avec nos amis de l'Écritoire d'Estieugues de Cours.



Les 11 bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une bonne année remplie de bons moments de lecture.»

LA BIBLIOTHÈQUE

M^{me} Joëlle VARINARD
M^{me} Yvette CHEVRET

☎ 04 74 64 39 53

✉ bibliostjean@yahoo.com

🕒 **Nouveaux horaires d'ouverture au 1^{er} janvier 2024**

Mercredi - Samedi : 10h00 - 12h00

Vendredi : 16h30 - 17h30



6. Quelle activité sur votre commune ?



Gwenaëlle MERMET (vice trésorière)
Le Père Noël
Laetitia MAGAT (vice-secrétaire)
Elodie DESCOURS (Présidente)



M^{me} Elodie DESCOURS
soudesecolesstjean@laposte.net

Sou des écoles

« Notre Sou des Ecoles est une association conviviale composée de parents d'élèves de toutes les classes. Nous comptons à ce jour 48 familles membres de l'association.

Nous organisons des manifestations tout au long de l'année tel que des ventes de pizzas, vente de calendriers, participation au marché de Noël, soirée à la patinoire, un loto qui a eu lieu le dimanche 17 mars ainsi que notre vente de plants et fleurs le samedi 18 mai 2024.

Ces manifestations nous permettent de récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires des élèves de l'école, des animations de Noël ainsi que la traditionnelle visite du Père Noël avec cadeaux offerts pour chaque enfant et pour chaque classe, et cette année le voyage des CE et CM à venir au mois d'avril.

Nous vous remercions par avance pour votre participation. »

L'association des familles

« L'association des familles est un groupement de bénévoles qui souhaitent (sans aucune distinction politique, religieuse ou syndicale) permettre de se rencontrer, donner la possibilité à chacun de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs à des prix les plus accessibles possibles Et tout cela en FAMILLE.

- **DES ACTIVITÉS SPORTIVES** (avec adhésion aux cours) : yoga, Pilâtes, step, country, renforcement musculaire, fitness trampo, Zumba Séances menées par des coachs diplômées, dynamiques et à l'écoute de chacun ;
- **DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS** (avec participation financière) : soirée privée à la patinoire de Roanne, sorties en parc d'attractions, musées, zoos, cirque, Pâques à Poule, illuminations de Lyon, Et un week-end complet (à moindre coût pour les familles) au Futuroscope tous les 2 ans environ ;
- **DES ACTIVITÉS FAMILIALES GRATUITES** : après-midi de Noël, soirées jeux de société, séances privées au cinéma de Thizy ;
- **DES AIDES FINANCIÈRES** (sur justificatif) : participation aux voyages scolaires avec nuitées jusqu'au bac, remboursement d'une partie des abonnements au cinéma et à la piscine (Thizy, Tarare, Roanne) et participation au bowling de Roanne.

Ont déjà été réalisés cette saison : une séance de cinéma à Noël, une soirée privée à la patinoire de Roanne en février et une soirée basket avec un match de la Chorale de Roanne (samedi de Pâques, le 30 mars).

M^{me} Corinne ROUSSET
association.familles.stjean@orange.fr
07 81 76 62 08



Sur le blog :
www.association-familles-saint-jean.fr
les activités en cours de l'association

Sont actuellement en préparation cette saison :

- une journée à Vulcania (dimanche de Pentecôte, le 19 mai 2024) – une animation Oika Oika « jeux de société »
- une journée au parc d'attractions Le Pal – une séance de cinéma – le musée Confluence de Lyon.

Cherchant à répondre au plus près aux attentes des familles, nous étudions toutes les propositions de sorties et d'activités émises par les adhérents.

POUR UNE ADHÉSION DE 35 € pour la famille (dont 66% sont déductibles des impôts), vous avez accès à tout ce qui est proposé au cours de l'année. Nous acceptons les paiements en chèques vacances pour toutes les activités. »



N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre !

6. Quelle activité sur votre commune ?

Le Comité des Fêtes



Vous pouvez nous suivre sur
Facebook : Comité des fêtes
de St Jean la Bussière

comitedesfetes.stjeanlabussiere@gmail.com

« Depuis décembre 2023, l'agenda du comité des fêtes a été bien chargé.

En effet, comme depuis 3 ans, nous avons participé au marché de Noël organisé par la municipalité le 2 décembre dernier : buvette, vente de sapins, de tartiflette et de soupe. Les dons récoltés auprès des associations, artisans, producteurs... ayant participé à cette manifestation ont été remis à l'association locale "Rayon de Soleil en pédiatrie" qui vient en aide aux familles des enfants hospitalisés.



Le **dimanche 14 janvier**, la traditionnelle randonnée pédestre a eu lieu. Le froid n'a pas arrêté les 875 courageux marcheurs venus parcourir nos chemins et admirer nos paysages enneigés. Les bénévoles du comité des fêtes se sont pliés en quatre afin d'accueillir les participants et de distribuer quelques collations le long des parcours et le steak frites à l'arrivée.

Dimanche 4 février, le comité des fêtes organisait une après-midi théâtre avec la troupe La Compagnie de l'Imaginaire venue de Lay. C'est face à une salle

comble que les talentueux comédiens ont donné un véritable moment de détente aux spectateurs bussières et des environs. La troupe a été très applaudie. En fin de spectacle, les comédiens se sont aventurés dans le public afin d'échanger avec eux sur cette comédie hilarante "A La Belle Normande".



2024 ne fait que commencer et le Comité des fêtes réfléchit déjà à l'organisation d'autres animations tout le long de l'année. Pensons à la fête du village du mois de juin par exemple.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre afin d'animer le village sont les bienvenus. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !»

Comité des fêtes - Le Lien



M^{me} Catherine PLASSE
06 48 30 83 35



« En 2023, **LE JARDIN PARTAGÉ** animé par le lien du comité des fêtes, a connu encore un vif enthousiasme.

Nous étions 8 personnes à jardiner ensemble, en continuant notre travail dans un esprit de jardinage en permaculture et d'observations.

Cette année nous avons eu de bonnes récoltes de tomates, pommes de terre, blettes, courges, courgettes... que nous nous sommes partagés avec grand plaisir.

Au mois de juillet nous avons accueilli un atelier animé par la COR qui dans un projet de sensibilisation à la permaculture, a visité différents lieux riches d'expérience. Et nous avons été sélectionnés !

Ce temps a regroupé une vingtaine de personnes et nous avons eu des échanges sur nos pratiques très intéressants. Pour 2024, nous allons continuer ce beau projet. En fin d'année nous étions parfois moins nombreux. C'est pourquoi si vous souhaitez rejoindre le groupe vous pouvez téléphoner au 06-48-30-83-35.

Ce sera avec plaisir !

LE GROUPE TRICOT ET COUTURE

s'investit largement pour la réalisation d'ouvrages pour les prématurés pour l'Association P'tites plumes d'Aura (confections sur mesure pour les bébés hospitalisés en région Auvergne Rhône Alpes) qui siège à Vienne (Isère)

Le groupe s'étoffe d'année en année et nous sommes 14 personnes à tricoter et coudre ensemble dans la bonne humeur, le partage de savoir-faire ...

Heureuses de voir le résultat de notre travail et les messages des familles qui reçoivent ces petits cadeaux nous réchauffent le cœur.

Nous nous retrouvons tous les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30 à la salle des 4 saisons. La porte est ouverte et si le cœur vous en dit ce sera avec joie que nous vous accueillerons.»



6. Quelle activité sur votre commune ?

Le Moulin du Pont Mondet

« L'association « Le Moulin du Pont Mondet » œuvre toujours pour préserver le patrimoine présent sur la commune de St Jean La Bussière, en le restaurant petit à petit afin de le sauver.

C'est avec l'ouverture exceptionnelle du site, lors des journées du patrimoine en septembre 2023, aidé par le G.R.A.H.A. d'Amplepuis, qu'une centaine de personnes ont découvert ce lieu chargé d'histoire. L'association s'est vu remettre des documents précieux. C'est grâce aux recherches réalisées par des personnes de Thizy Les Bourgs, qu'elle a pu apprendre que le moulin avait également un battoir à chanvre. Les plans cadastraux de l'époque le confirment, ainsi que des vestiges de maçonnerie présents et découverts lors de la restauration.

Lors de ces visites, les visiteurs ont été agréablement surpris. Ils ont pu trouver en ce lieu autant d'activités qui l'en existaient à l'époque.

Cela en va du fonctionnement du moulin, que ce soit le moulin à farine lui-même, la fabrication logique du pain avec le fournil. Mais cela passe aussi par l'extraction de l'huile. Au temps de la culture locale, grâce au battoir à chanvre, il permettait de



M^{me} Monique BERRY
lemoulindupontmondet@gmail.com
06 20 27 27 97

préparer la fibre pour la confection des cordes, toiles ou tissu. Les lavoirs toujours présents et en attente de restauration, s'avéraient indispensables pour les familles Villy et Passot.

L'ensemble de ces métiers ne pouvaient se réaliser sans

le biais de la force hydraulique de la roue du moulin. Plus tard, cette force hydraulique a également permis de desservir la propriété du Crêt en eau - par le biais d'une pompe à piston et d'un réseau de canalisation - mais aussi de faire fonctionner, après-guerre des métiers à tisser. Ce qui explique l'intérêt de ce lieu qui reste un espace privé.»



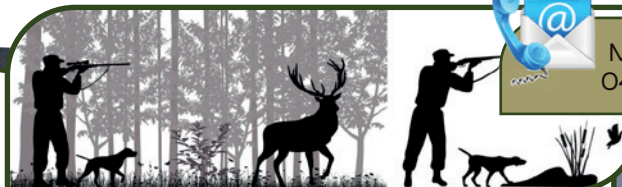
Société de Chasse

« L'union des chasseurs et cultivateurs compte aujourd'hui 25 membres. C'est assez stable depuis plusieurs années.

La sécurité y est de mise, surtout lorsqu'il y a des battues au grand gibier.

On nous impose des panneaux signalant que la chasse est en cours, et l'on porte des gilets oranges obligatoires ; Sauf que certaines personnes amoureuses de la nature s'en soucient peu et ce peut être dangereux pour eux, parfois même, il y a des litiges avec d'autres chasseurs de chasses privées. Dans tous les cas, il faut parlementer, en gardant son calme et en restant polis. Aujourd'hui, nous avons l'autorisation de prélever 8 chevreuils, quota que nous atteignons rarement.

Le plus ennuyeux, c'est la prolifération du renard, avec pas mal de visites de cet animal dans les poulaillers, ce qui agace les propriétaires. Pourtant, on a détruit une vingtaine de ce prédateur.



M. Jean-François PORTHIER
04 74 64 18 76

La période de la chasse se termine bientôt avec une saison somme toute bien moyenne.

J'espère pouvoir encore chasser dans les années à venir, mais les adhérents de notre société commencent à vieillir, sans que des jeunes nous rejoignent. À ce jour, il y en a deux qui j'espère resteront dans la société avec nous.

Aujourd'hui, le manque de petits gibiers fait défaut. Je ne sais pas quelle en est la cause, mais on pointe du doigt les agriculteurs avec les nouveaux modes de culture. Pour ma part, je ne pense pas que cela vienne uniquement d'eux, mais plutôt des maladies VHD pour le lapin, qui a presque disparu.

Mais nous gardons le moral, car imaginez quelques années sans chasse permettrait aux prédateurs tels que les corbeaux, les renards ou autres animaux de se développer à vitesse grand V.

À part cela, nous continuons à faire vivre cette société qui est présente quand il y a des dégâts au niveau des cultures ou des citoyens qui se plaignent de fouines dans les combles des maisons, et d'autres nuisances.

Le bulletin municipal, pour ceux qui le lisent, permet de faire connaître ce qui se passe au village et la société de chasse en fait partie.»

6. Quelle activité sur votre commune ?

St Jean Sport FOOTBALL

«Le club a connu un nouveau départ cette saison avec un changement de district passant du Rhône à la Loire.

Le club possède toujours 2 équipes :

LOISIR SENIOR (22 licenciés)

L'équipe est engagée dans le championnat Critérium avec des matchs, le vendredi soir et les entraînements, le mardi soir. Après un départ difficile avec un effectif réduit dû aux blessures, l'équipe a retrouvé tout son effectif. Des joueurs nous ont rejoint au cours de la saison, pour ensuite enchaîner les bons résultats et remonter au classement.

LOISIR FÉMININE (8 licenciées)

Encore cette année, l'effectif est un peu juste. Les filles restent motivées et sont toujours à la

recherche de personnes pour les rejoindre. Elles s'entraînent le mardi soir en salle dans une ambiance très familiale.

Le club organise comme chaque année sa vente de choucroute qui a eu lieu le 23 Mars 2024. Pour la saison 2025, nous avons le projet d'organiser un tournoi de foot en salle.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !»



M. Matthias DESCOURS
stjeansports69550@gmail.com
06 37 18 27 98



TENNIS Club



«Le tennis club de Saint Jean la Bussière compte à ce jour une quarantaine de licenciés. Nous faisons en sorte de pratiquer le tennis dans la bonne humeur. Nous proposons des entraînements adultes et enfants. Cette année nous avons fait un nouveau jeu de maillots.

Nous organisons tous les ans un tournoi open.»



M. Baptiste CHERBLANC
baptiste.cherblanc@gmail.com
06 70 92 36 58



St Jean Sport BASKET

«Cette année, le club de Saint Jean La Bussière Basket anime, encadre et fait progresser 4 équipes du groupement sportif Val de Reins qui regroupent les clubs de Cublize, Amplepuis, St Victor sur Rhins et St Jean La Bussière.

Les 14 jeunes U11, regroupés dans une équipe mixte, évoluent de façon très significative puisqu'après un début de saison où il fallu apprendre à se connaître, apprendre les bases du basket, ces jeunes commencent à prendre goût aux victoires.

Les 17 jeunes U15 masculins, répartis dans 2 équipes, s'entraînent tous ensemble dans une ambiance excellente : la solidarité est omniprésente. Ils aiment jouer ensemble et il est très agréable pour les coaches d'avoir des jeunes qui veulent progresser !

Les U20 masculins, au nombre de 11, jouent en pré-région. Leur sérieux à l'entraînement permet des matches de qualité avec un très bon jeu collectif. Ils ne lâchent jamais rien et jouent jusqu'à la dernière minute. A mi saison, ils se situent en milieu de tableau et espèrent remonter dans le classement en allant chercher un peu plus de victoires lors des matches retour !

Cette année, les bénévoles du SJBB ont organisé une journée complète à Lyon avec tous leurs jeunes. Ils ont commencé par s'initier au Air Basket, au

parcours Ninja, au trampoline et au Funclimb.

Ensuite, ils ont pu assister à un match de basket en fauteuil roulant Lyon contre Nancy. Cette découverte fut riche en émotions et en partage. Et, la journée s'est terminée par un autre match de basket puisqu'ils ont encouragé l'équipe féminine de l'ASVEL qui jouent au plus haut niveau national et rencontraient Charleville Mézières. Le retour s'est poursuivi dans la bonne humeur, les U20 ayant ambiancé tout le car avec leurs musiques et leurs chants, pour la plus grande joie des plus jeunes. Tous sont repartis avec des souvenirs plein la tête.

En fin de saison, les bénévoles espèrent pouvoir organiser pour eux, un Open 3x3, afin de leur faire découvrir une façon différente de jouer au basket.

Les dirigeantes du SJBB remercient grandement leurs bénévoles pour leur dévouement et investissement auprès des jeunes. »



M^{me} Linda GAGNOLET
M^{me} Manon PHILIPPE
sjbb69550@gmail.com



6. Quelle activité sur votre commune ?

(Autres) sports et loisirs

L'Amicale Boule

M. Bruno LONGERE

bruno.longere@wanadoo.fr

☎ 04 74 64 31 96 / 06 10 43 50 41

Les Amis de la pétanque

M. Bernard FOUILLAT

fouillat.bernard@orange.fr

☎ 04 74 64 29 21

Les écuries du Boisset

M. Pierre-Benoît VAGANAY

☎ 06 87 65 88 32

Patrimoine

Les Amis de la Chapelle "Sacré Cœur"

M. Gilles GOY

gilles.goy@sfr.fr

☎ 06 15 82 52 94

Séniors

Club Sourire d'Automne

M. André BRUN

☎ 04 74 64 23 92



Honneur à la prochaine classe, la 5 !

« L'année 2024 est une année chargée pour les classes en 5 : aider à l'organisation de la fête des classes en 4, l'organisation de la fête en 2025.

Nous nous réunissons donc régulièrement, toujours dans la bonne humeur!

Nous avons organisé la buvette de la fête des classes 2023 avec les classes en 8 (ambiance garanti! avec une super fanfare).

La soirée Pâtes d'octobre 2023 a été une réussite! Nous avons hâte que ce soit notre tour!

Nous accueillons bien sûr toutes personnes nées une année en 5.

En espérant vous voir nombreux! »

Les interclasses

Vous souhaitez rejoindre les conscrits de votre classe...

→ **Classes en 0** - M. Philippe GARNIER
06 48 51 19 21

→ **Classes en 1** - M. Guillaume JULLIEN
06 34 42 17 53

→ **Classes en 2** - M. Franck BOUDOT
06 77 02 89 48

→ **Classes en 3** - M. Julien CHAMBOST
06 66 35 69 92

→ **Classes en 4** - M^{me} Brigitte BELUZE
06 72 22 76 02

→ **Classes en 5** - M. Francis VAILLANT
06 03 81 76 86

→ **Classes en 6** - M^{me} Laëtitia MAGAT
06 07 97 75 77

→ **Classes en 7** - M. Cyril PERRIER
06 80 21 09 02

→ **Classes en 8** - M. Samuel BONHOMME
06 30 04 58 55

→ **Classes en 9** - M. Florent BOUDOT
06 42 40 15 02



7. Les démarches du quotidien



Un service public plus proche

Le site officiel de l'administration française vous accompagne dans toutes vos démarches.

Vous cherchez à effectuer une formalité sur Internet ?

www.service-public.fr

Restez cependant vigilants, certains sites commerciaux proposent ces services : demande d'extrait d'acte de naissance, consultation de points sur le permis de conduire, déclaration d'ouverture de chantier... de manière payante, sous une fausse apparence de sites officiels.

Si ces types de services peuvent être légaux, ces sociétés doivent respecter un certain nombre de règles. De plus, les sites officiels de l'administration proposent souvent les mêmes prestations à **titre gratuit**.

Vous avez des difficultés pour effectuer des démarches ?

France services

L'accès aux services publics est simplifié grâce à la mise en place des **Espaces France Services (ou PIMMS Médiation)**. Des médiateurs et professionnels du lien social

facilitent votre quotidien.

Leur mission : vous garantir une information gratuite, vous accompagner et vous orienter auprès des organismes partenaires dans le respect de la confidentialité.

Exemples de démarches : aide au numérique, élaboration de CV, déclaration de revenus, préparation dossier de retraite, gestion de son budget, démarches pièces d'identité, comprendre ses factures...



ESPACE FRANCE SERVICES THIZY LES BOURGS MAIRIE BOURG DE THIZY 68, RUE DE LA RÉPUBLIQUE	PIMMS MÉDIATION AMPLEPUIS GARE SNCF
04 74 64 53 31	04 74 63 25 94
Email : franceservices@thizylesbourgs.fr	Email : amplepuis@pimmsmediation.fr
Lundi et Mardi : 8h00 - 12h00 Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00 Jeudi et Vendredi : 8h00 - 12h00	Lundi : 6h00 - 14h00 Mardi au Vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h00 - 16h45
 Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, antennes, nouvelles ouvertures...) sur france-services.gouv.fr ou scannez ce QR code	

Le recensement citoyen

Il concerne tous les jeunes

16 ANS
C'EST LE
RECENSEMENT

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (**J.D.C**) par le Centre du Service National de LYON -qui dépend du Ministère des Armées- et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales !

Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, BAC...permis de conduire) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ?

→ **Le jeune doit simplement se présenter en mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille de ses parents et un justificatif de domicile** (facture EDF/GDF, de téléphone fixe/internet, quittance de loyer, assurance habitation...). Le jeune se voit alors délivrer une attestation.

Il n'est pas trop tard ...

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

7. Les démarches du quotidien

Les élections

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 : ANTICIPONS LES DÉMARCHES !



Les prochaines élections de nos représentants au parlement européen sont prévues le 9 juin 2024.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?

C'est simple, pour le savoir, rendez-vous sur le site du service public :

www.service-public.fr/articuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

A savoir, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Votre situation a changé : adresse, changement état civil (mariage, nom), déménagement au sein de la commune ?

Si oui, deux possibilités s'offrent à vous, pour effectuer cette démarche :

- Effectuez votre demande prioritairement sur www.service-public.fr (scanner les justificatifs nécessaires).
- Ou déplacez-vous en mairie en déposant le formulaire Cerfa n°12669*02 (téléchargeable sur internet).

La date limite pour l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes est fixée au **mercredi 1^{er} mai 2024 pour les inscriptions par internet** et **vendredi 3 mai 2024 pour les inscriptions en mairie.**

- Pièces à fournir : **vosre carte d'identité** ou passeport et un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture EDF/GDF, de téléphone fixe/internet, quittance de loyer, assurance habitation...).



Centre de finances publiques

22 rue Etienne Dolet à TARARE
04 74 05 49 70 (possibilité de rendez-vous)

Sans rendez-vous :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
8h45 - 12h00.

Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire auprès d'un partenaire agréé.

→ LES TABACS PRESSE :
www.impots.gouv.fr/les-services-publics-proches-de-chez-vous



AMPLEPUIS

- 29 rue de l'Hôtel de ville
- 1 place du Général de Gaulle
- 5 rue Auguste VILLY

THIZY LES BOURGS

- 78 rue Jean Jaurès, Thizy
- 8 place du Commerce, Thizy
- 10 Place Aristide Briand, Bourg de Thizy

- Vous pouvez vous connecter sur le site : www.impots.gouv.fr
 - depuis votre espace particulier,
 - ou avec votre numéro fiscal et votre numéro d'avis en cliquant sur le bouton



Payer en ligne

www.telepaiement.dgfip.finances.gouv.fr

Renouveler son titre d'identité ?

Uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil !



MAIRIE D'AMPLEPUIS

04 74 89 30 24
mairie@amplepuis.fr

Lun / Mer / Ven : 8h15 - 12h00
Mar / Jeu : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

MAIRIE DE THIZY LES BOURGS

04 74 64 65 91
www.thizylesbourgs.fr

Lundi au jeudi : 13h30 - 16h30
Samedi : 8h00 - 11h30

8. Les tarifs municipaux

Délibération n° 30/03/2021-06

Participation communale pour les centres aérés et les centres de vacances

Le montant de la participation communale pour les enfants de la commune qui fréquentent un centre aéré ou un centre de vacances (avec hébergement).

- Centres aérés 6,00 € par jour et par enfant
- Centres de vacances 4,30 € par jour et par enfant

Délibération n° 30/03/2021-07

Participation communale aux centres de formation et d'apprentissage

Chaque année, une subvention peut être allouée aux collèges, aux lycées et aux centres de formation et d'apprentissage fréquentés par des élèves domiciliés sur la commune afin de soutenir leurs projets éducatifs (apprentissage et voyages scolaires).

- Collèges et lycées 18 € par élève et par année scolaire pour un voyage scolaire.
- Centres de formation et d'apprentissage 55 € par apprenti et par année scolaire.

Délibération n° 28/10/2016-07

Tarifs des concessions

CIMETIÈRE (AU BOURG)	2 M ²	4 M ²
Concession de 15 ans (uniquement renouvellement)	60€	120€

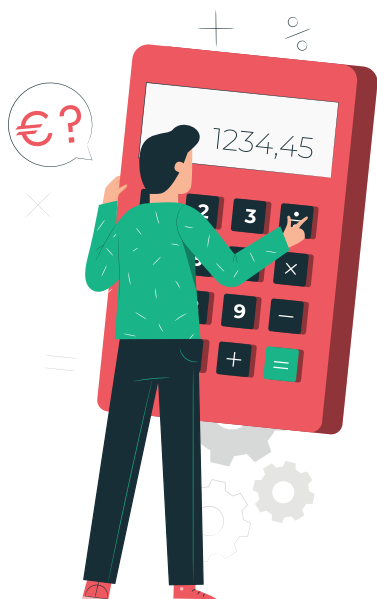
CIMETIÈRE (GOUTAILLARD)	2,88 M ²	4,80 M ²
Concession de 15 ans	85 €	150 €
Concession de 30 ans	170 €	300 €
Case de columbarium pour 15 ans	290 €	
Case de columbarium pour 30 ans	580 €	

Délibération N° 27/06/2023-24

Tarification des salles municipales au 1^{er} septembre 2023

Chaque location est réglementée :

- Signature d'un **contrat de location** avec acceptation du règlement intérieur (affiché dans toutes les salles),
- Présentation d'une **attestation d'assurance** (responsabilité civile) et d'un chèque de caution,
- Rendez-vous avec le service technique pour un **état des lieux avant et après la location**,
- **Obligation** de réaliser le ménage (particuliers, associations, entreprises).



	CAUTION	BUSSIÉROIS	EXTÉRIEURS	ASSOCIATIONS INTERCLASSES ENTREPRISE ST JEAN LA BUSSIÈRE
Salle Communale en face de la mairie (160 personnes)	600 €	300 €	380 €	1 ^{re} location gratuite 2 ^e location 200 €
Salle du Groupe Scolaire (100 personnes)	400 €	230 €	300 €	1 ^{re} location gratuite 2 ^e location 150€
Salle Hors-Sac (40-50 personnes)	300 €	170 €	200 €	
Petite salle Hors-Sac (20 personnes)	150 €	25 €	35 €	

	CAUTION	ASSOCIATIONS + INTERCLASSES
Salle la Buissonnière (450 personnes)	800 €	430 €

9. Le répertoire économique du village

Commerces / Restaurants / Hébergements

COMMERCE AGRO-ALIMENTAIRE FORAIN

M. CHASSIGNOL Henri
☎ 06 70 80 29 52

SALON DE COIFFURE PADDY TIF'S

M^{me} BARBERET Sandra
☎ 04 74 13 03 28



RESTAURANT AUBERGE DE LA VALLÉE

M^{me} Sylvie BRUN
M. Flavien DUPUY
☎ 04 74 89 47 63

RESTAURANT TRADITIONNEL - PIZZAS LE RENCARD

M. Vincent et M^{me} Cathy PADET
☎ 04 74 05 91 43



VENTE MEUBLES-LITERIES-SALONS-CUISINES MEUBLES ANTOINE

M. Fabrice ANTOINE
☎ 06 76 05 67 53

GÎTE LA MAMOUNIÈRE

M^{me} Françoise MOUNIER
☎ 04 74 89 52 04 / 06 84 11 59 99

GÎTE / CHAMBRES D'HÔTES LA CLEF DES CHAMPS

M^{me} Brigitte THIOLLIER
☎ 06 87 53 16 94



Animaux / Bien-être / Santé

Association pour la protection des chats
« Boules d'Ange »
☎ 07 84 77 02 12

Soins des animaux
Clinique vétérinaire du Val de Rhins
☎ 04 74 89 31 65

Pension pour chats
☎ 06 89 98 16 19



Atelier des rêves

ICI, ON VIT LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

3 spécialistes

Kinésiologie - Magnétisme
M^{me} Laurence SCHVARCZ
☎ 06 22 67 10 42

Réflexologie globale
M^{me} Vanessa MEYSENQ
☎ 06 21 43 53 95

Psychopraticienne et analyste transgénérationnelle :
M^{me} Elodie KRAMP
☎ 07 69 71 47 18

Magnétiseuse
M^{me} Marie Claire LAGRANGE
☎ 06 24 71 15 31

Naturopathe Herbaliste
M^{me} Sophie DEBIESSÉ
☎ 06 80 66 25 14

Sophrologue
M^{me} Nicole KEHREN
☎ 06 95 42 55 38

9. Le répertoire économique du village

Artisans et Auto-entrepreneurs

BROCANTE – ANTIQUITÉS - DÉBARRAS

M. Emmanuel GOUJAT

☎ 06 69 22 53 30

CARRELEUR

M. Bruno OVIZE

☎ 04 74 64 30 95 / 06 83 55 59 11

CARRELEUR

M. Yohann GOUTTENOIRE

☎ 06 73 92 08 85

CHARPENTE/COUVERTURE

M. Olivier DUBUS

☎ 06 87 37 44 90

INFORMATIQUE

M. Julien NODIN

☎ 06 83 87 01 74

INFORMATIQUE

M. Jean-Baptiste MOOS

☎ 06 73 95 15 98

PHOTOGRAPHIE / INFORMATIQUE

M. Michael SANIGOU

☎ 06 87 92 58 39

MENUISERIE – AGENCEMENT

EURL CORGIER

☎ 04 74 89 20 65 - 06 88 84 05 57

MENUISERIE MÉTALLIQUE & SERRURERIE

M. André MARCHAND

☎ 06 07 73 51 97

PAYSAGISTE

M. Frédéric BRUN

☎ 06 87 19 67 59

SERRURIER

M. Francis LACROIX

☎ 06 74 25 22 92

TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT

M^{me} Sandrine DEMOLLIÈRE

☎ 06 85 43 30 46

VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES (VÉHICULES)

M. Joris RABUT

☎ 06 59 03 73 88

Producteurs locaux

PRODUITS MARAÎCHERS – LAPINS

GAEC LES JARDINS DU LAC

MM. Sébastien DERUE, Ludovic DERUE

☎ 06 74 53 83 84

VENTE DE VOLAILLES FERMÈRES,

STEAKS HACHÉS ET VIANDE BOVINE

M^{me} Fabienne SAUVAGEON

☎ 04 74 64 40 98 - 06 25 61 12 60

VENTE DE STEAKS HACHÉS ET VIANDE À LA DÉCOUPE

GAEC DE L'EAURIZON

MM. Guillaume JULLIEN, Thierry JULLIEN, Romain LAURENT

☎ 06 34 42 17 53

9. Le répertoire économique du village

Entreprises

CHAUDRONNERIE TÔLERIE
MÉTALLERIE EURL MONDIERE
☎ 04 74 89 24 97 - 06 64 53 90 56

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
SARL ROCHE
☎ 04 74 89 32 40

MÉCANIQUE AGRICOLE
M. Sylvain LAURENT
☎ 06 74 05 23 30

FABRICATION DE BUNGALOW
BLOCMOBIL
☎ 04 74 89 03 78

MAÇONNERIE
SARL BOUDOT & ASSOCIÉS
☎ 04 74 64 47 39 / 06 30 15 96 94

NÉGOCE NON TISSE
DANORS INDUSTRIES
☎ 04 74 89 44 45

ENNOBLISSEMENT TISSUS TECHNIQUES
TEINTURES SAINT JEAN - TSJ
☎ 04 74 64 58 80

SERRURERIE MÉTALLIQUE (PRO)
Ets CHERPIN
☎ 04 74 89 26 59

SERVICE AGRICOLE (+ Carte grise)
GARNIER SAS
☎ 04 74 64 20 77

TERRASSE DÉTENTE & SPAS
MM. Cédric BARET, Christophe TRICHARD
☎ 06 29 33 32 22 / 07 86 82 50 85



TRANSPORT LÉGER, FRET DE PROXIMITÉ
TRANSPORTS LALOUEL
☎ 04 74 89 12 04

VINTAGE BROC' AUTO
VBA SARL TD PROJETS - Textile
Développement projets
M. Christian GOUTTENOIRE

Garages et services

Agent PEUGEOT
GARAGE DU STADE
☎ 04 74 89 44 63

AGENT CITROEN
GARAGE COQUARD
☎ 04 74 89 30 48

CARROSSERIE PEINTURE ET VITRAGE
CARROSSERIE FROGET
☎ 04 74 89 47 42

GARAGE-RESTAURATION AUTOMOBILES -
MOTOS ANCIENNES
AUTO RETRO DE SAINT-JEAN
M. Yoan GOUJAT
☎ 06 70 27 04 99 - 06 08 50 51 26

FORMATION POIDS-LOURDS
CORGIER FORMATION
☎ 04 74 89 20 60

STATION-SERVICE PROFESSIONNELS
Station GLCS
☎ 04 74 63 15 58 - 06 70 27 04 99

10. Vivre ensemble

La vie en collectivité implique des avantages et des inconvénients. Ainsi il est important que chacun de nous soit responsable et fasse preuve de civisme afin d'éviter de perturber la vie quotidienne de nos voisins.

Partout, adoptez pour votre animal familier une liberté sous contrôle. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de son comportement et des dégradations qu'il peut entraîner.

Animal de compagnie



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. La divagation des chiens est interdite.

Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

Par mesure d'hygiène publique, les propriétaires des chiens sont tenus de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants... En décembre 2022, la commune a installé des sacs à crottes (sur le parking de la mairie, au stade, sur le chemin piétonnier).

Bruits nocturnes et diurnes

→ Arrêté préfectoral 2015-200 relatif à la lutte contre le bruit.

Les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outil ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, bétonnière... ne peuvent être effectués que pendant les horaires autorisés :

→ **Les jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

→ **Les samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

→ **Les dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

Le tapage dit « nocturne » est celui qui est constaté entre 22h00 et 7h00 selon une fourchette usuelle.



« Les bruits diurnes et nocturnes sont réglementés par la loi parce que leur abus porte atteinte à la santé, à l'environnement et à la tranquillité publique. »



10. Vivre ensemble

Résidus de jardin

→ Article 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre est interdit. L'incinération des déchets verts ou ménagers est interdite.

Les déchets verts, les résidus de taille de haie ou d'arbustes, les résidus de bois ou autres matériaux, doivent être obligatoirement déposés à la déchèterie. Les déchets verts aussi ne doivent pas être déposés dans la nature !

Attention, aucune autorisation ne sera délivrée par la mairie. Les demandes de dérogations se font exclusivement auprès de la préfecture.

« Je change mon regard sur le brûlage, pratique peu performante, dangereuse et réglementée. »



Élagage

Il est obligatoire de tailler vos haies à l'aplomb des limites de propriété ou en bordure d'une voie communale et de veiller à ce que vos arbres ne menacent pas de tomber sur des propriétés voisines. Faites-les élaguer ou abattre s'ils constituent un danger pour autrui. **Votre responsabilité pourrait être engagée.**

Dans l'hypothèse où un riverain n'exécute pas ces opérations, le maire, après mise en demeure restée sans résultat, procédera à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais afférents à ces opérations seront mis à la charge du propriétaire négligent. **Dans ce cas, le remboursement de la prestation sera demandé au propriétaire par le biais de l'émission d'un titre de recettes auprès du Trésor Public.**

Par obligation, chaque année, la mairie procède, à l'abattage d'arbres, ou l'entretien des haies et des voies, à la fois dans un but esthétique mais aussi pour éviter la chute de branches qui pourraient blesser des passants.



Si un arbre ou une branche menace une ligne électrique, ne vous approchez pas et prévenez le service de dépannage électricité au 0811 010 212 (service 0,05 €/appel).

Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7.

11. Vigilance

SITE DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ DES CITOYENS



→ www.masecurite.gouv.fr



« La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches non urgentes ».

N'attendez plus !
Téléchargez
l'application
« **Ma Sécurité.** »



Ma sécurité
Application grand public



- Tchat** avec un policier ou gendarme près de chez vous
- Des **fiches conseils** de sécurité ou de prévention
- Un accès au **service de pré-plainte en ligne**
- Des **notifications** locales de sécurité

Les différentes plateformes de signalement :

- Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes ;
- Signaler un trafic de stupéfiants (Stup) ;
- Signaler un rodéo ;
- Pré-plainte en ligne ;
- Plainte en ligne pour les arnaques sur internet (THESEE) ;
- Portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos) ;
- Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) ;
- Opération Tranquillité Vacances (OTV) ;
- Stop-djihadisme.

Les fiches pratiques :

- arnaques et escroqueries en ligne,
- cambriolages,
- victimes de violences conjugales,
- le délit de fuite,
- les règles sur la route,
- comment protéger les mineurs...

Point d'accueil : prise de rendez-vous avec le service de proximité le plus proche de chez vous.



Informations locales de votre département.

« J'échange avec un policier ou un gendarme ».
TCHAT disponible 24h/24 et 7j/7 pour communiquer en direct





PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ? PANNE D'ÉLECTRICITÉ ? **FAITES-VOUS DÉPANNER, PAS ARNAQUER**

Campagne de sensibilisation lancée par la DGCCRF, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes informe les consommateurs sur les pratiques de certains professionnels du dépannage à domicile qui profitent de leur vulnérabilité pour les tromper.

**Vous avez besoin de changer votre serrure rapidement ?
Votre évier est bouché ? Une panne d'électricité est survenue
subitement ?...**

ATTENTION,

10 CONSEILS PRATIQUES pour éviter les arnaques...

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.



Signalez votre problème de consommation sur :



→ www.signal.conso.gouv.fr

12. Contacts utiles

AIDES À DOMICILE

Services à domicile pour tous, à tout âge, quelle que soit la situation.

■ CALYPSO



19, rue du 11 Novembre 1918
AMPLEPUIIS
☎ 04 74 89 05 76
✉ contact@calypso-services.fr

■ LA NOUVELLE AIDE



3 place Rouget de l'Isle – Thizy
THIZY LES BOURGS
☎ 04 74 64 34 63
✉ nouvelleaidethizy@gmail.com

CONCESSIONNAIRES RÉSEAUX

ORANGE ASSISTANCE
☎ 39 00 / 740 mobile

URGENCES / DÉPANNAGE
☎ 05 20 178 178 / 178 mobile

SUEZ ASSISTANCE
☎ 0 977 408 408

URGENCES / DÉPANNAGE
☎ 0 977 401 130

ENEDIS ASSISTANCE
☎ 09 70 83 19 70

URGENCES / DÉPANNAGE
☎ 09 72 67 50 69

GAZ GRDF ASSISTANCE
☎ 09 69 36 35 34

URGENCES / DÉPANNAGE
☎ 0 800 47 33 33

DÉCHÈTERIES



En tant qu'habitant de la Communauté de l'ouest Rhodanien, vous avez accès à l'ensemble des déchèteries du territoire.

☎ 04 74 89 58 39
✉ infotri@c-or.fr

L'accès aux déchèteries est réglementé. Nous vous remercions par avance de bien vous munir d'un justificatif de domicile (facture récente) afin d'y accéder.

Pour permettre la fermeture effective aux heures ci-dessous, aucun véhicule ne sera admis sur le site dans les 10 minutes avant l'horaire de clôture.



AMPLEPUIIS
Zone Industrielle
Avenue J. MOOS
☎ 04 74 89 46 83

Lundi et jeudi
8h00 - 12h00
Mardi, vendredi et samedi
8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

THIZY LES BOURGS
Lieu-dit "Malbarde"
à Bourg de Thizy
☎ 07 87 34 06 27

Lundi au jeudi
13h30 - 17h30
Vendredi et samedi
8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30



EMPLOI

■ LA PASSERELLE



AMPLEPUIIS
10, rue du 11 Novembre 1918
☎ 04 74 89 21 79
✉ contact@lapasserelle-assoc.fr

THIZY LES BOURGS
27/29 rue Jean Jaurès Thizy
☎ 04 74 89 21 79
✉ contact@lapasserelle-assoc.fr

■ MISSION LOCALE

Faciliter l'accès à l'autonomie



24 avenue Charles de Gaulle
TARARE
☎ 04 74 05 00 30
✉ contact@missionlocale.org

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

■ FRANCE TRAVAIL

(ex : Pôle Emploi)
21 Bd Voltaire
TARARE
☎ 09 72 72 39 49
www.francetravail.fr



Sans rendez-vous
Lundi au Vendredi :
8h30-12h30
Avec rendez-vous
Lundi au Mercredi :
12h30-16h30 /
Vendredi :
12h30-15h30

☎ 39 49
Appel non surtaxé

12. Contacts utiles

ENTRAIDE

LES RESTOS DU CŒUR



Le centre itinérant est desservi :

→ **les mercredis :**

14h00 - 16h00

salle de la Vallée, Bourg de Thizy à THIZY LES BOURGS,

→ **les vendredis :**

14h00 - 16h00

centre social du Parc à AMPLEPUIIS.

Contacts :

Annie GIRARD

☎ 06 80 41 73 49

(pour AMPLEPUIIS)

Guy RINGEVAL

☎ 06 70 29 21 71

(pour les autres sites)

LA CROIX ROUGE



UNITÉ LOCALE DE TARARE

THIZY

3 bis Boulevard Lamartine

TARARE

☎ 04 74 89 20 22

EMMAÜS



Communauté Emmaüs Tarare

29 rue du boucher de Perthes
TARARE

Boutique Cours la Ville

3 rue de Paris

COURS

☎ 08 90 260 700

ÉPICERIE SOCIALE

La demande se fait auprès de la MDR (Maison du Rhône). Des assistantes sociales effectuent une évaluation du « reste à vivre » qui permettra de bénéficier de cette aide.

Maison de Rhône :

THIZY LES BOURGS

☎ 04 74 13 85 20

✉ mdr.thizy@rhone.fr

AMPLEPUIIS

☎ 04 74 89 09 09

✉ mdr.amplepuis@rhone.fr



FAMILLE/LOGEMENT/ SOCIAL

CAF DU RHÔNE



67 boulevard Vivier Merle

69409 LYON CEDEX 03

☎ 0969 32 52 52

Lundi au vendredi :

9h00 - 16h30

www.caf.fr

☎ 32 30

Appel non surtaxé

MSA AIN-RHÔNE



35-37 rue du Plat - BP 2612

69232 Lyon cedex 02

☎ 04 74 45 99 00

Lundi au jeudi :

8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00

Vendredi :

9h00 - 12h00 / 13h00 - 16h00

www.ain-rhone.msa.fr/lfp/contacter-votre-msa

CPAM



CPAM du Rhône

69907 Lyon cedex 20

☎ 36 46 Service gratuit

+ prix appel

Lundi au vendredi :

8h00 - 17h00

www.ameli.fr/rhone/assure



12. Contacts utiles

LA POSTE



www.laposte.fr

☎ 36 31

Appel non surtaxé



Départ du courrier de la boîte aux lettres St Jean La Bussière : du lundi au samedi à 8h00

THIZY

25 bis rue Gambetta

Lundi au samedi :

9h30 - 12h00

AMPLEPUIIS

Place de l'hôtel de ville

Lundi :

9h00 - 12h00

Mardi au vendredi :

9h00 - 12h00

14h30 - 17h00

Samedi :

9h00 - 12h00

MAIRIE



☎ 04 74 64 07 18

✉ mairie@saintjeanlabussiere.com

Lundi - Mercredi - Jeudi :

8h30 - 12h00

Mardi - Vendredi :

8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h00

Pour les administrés n'ayant pas de possibilité pendant ces créneaux horaires, et pour les demandes nécessitant une présence obligatoire, un rendez-vous est possible.

TRANSPORTS



CARS DU RHÔNE

☎ 0 800 104 036

Lundi au vendredi :

8h00 - 18h00

Samedi :

8h00 - 12h00

SNCF

☎ 3635

7j/7

8h00 à 20h00



URGENCES

CENTRE ANTIPOISON DE LYON



☎ 04 72 11 69 11

Ligne d'urgence 24h/24

15

Urgences médicales (ou Samu)

17

Police ou Gendarmerie

18

Pompiers

114

Personnes sourdes ou malentendantes

115

Urgences sociales (ou Samu social)

112

Numéro d'urgence européen

(permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers)

116 000

Enfants disparus

119

Enfance maltraitée

191

Sauvetage dans les airs

196

Sauvetage en mer

197

Alerte attentat, alerte enlèvement

13. La COR à votre service !

À **Saint-Jean-la-Bussière**, comme dans les 30 autres communes de son territoire, la **Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR)** œuvre pour le bien-être de ses 51 000 habitants. Au travers de nombreuses compétences, la COR intervient dans votre quotidien !



LANCER OU RÉNOVER MON COMMERCE

Un projet de commerce ou d'entreprise ? La COR vous accompagne dans vos démarches et propose des aides, pour vous lancer ou pour de la rénovation.

Contactez-nous à conomie@c-or.fr ou au 04 74 05 06 60.



RÉNOVER MON LOGEMENT

Un projet de rénovation énergétique, de ravalement de façades ou d'adaptation au vieillissement ? La COR vous propose un accompagnement technique, administratif et financier.

Plus d'infos ?

Un guichet unique au 04 74 05 51 13.



TRIER MES DÉCHETS

La COR se charge de la collecte des déchets, gère les déchèteries, mène des actions de sensibilisation et propose des composteurs individuels.

Une question ?

infotri@c-or.fr - 04 74 89 58 39



ME RACCORDER À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La COR s'occupe de l'assainissement collectif, non collectif et pluvial. Elle est aussi en charge de l'eau potable à Poule-les-Echarmeaux.

Une question, une démarche ? Toutes les infos sont sur ouestrhodanien.fr ou via assainissement@c-or.fr



EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ D'URBANISME

Certificats, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations préalables...

La COR accompagne vos démarches : contactez son service instructeur ou consultez la plateforme en ligne.

Contact : ads@c-or.fr - 04 74 05 35 25



TRAVAILLER EN COWORKING

La COR dispose de deux tiers-lieux à Lamure-sur-Azergues, tous deux nommés La Bobine. Sur place, espaces de travail, connexion internet, reprographie et salles de réunion vous accueillent dans un environnement dynamique ! Intéressé ?

Plus d'infos sur labobine.ouestrhodanien.fr



VOIR UN SPECTACLE

Tout au long de l'année, la COR organise des spectacles dans les communes, à des tarifs accessibles : jeune public, théâtre, concert...

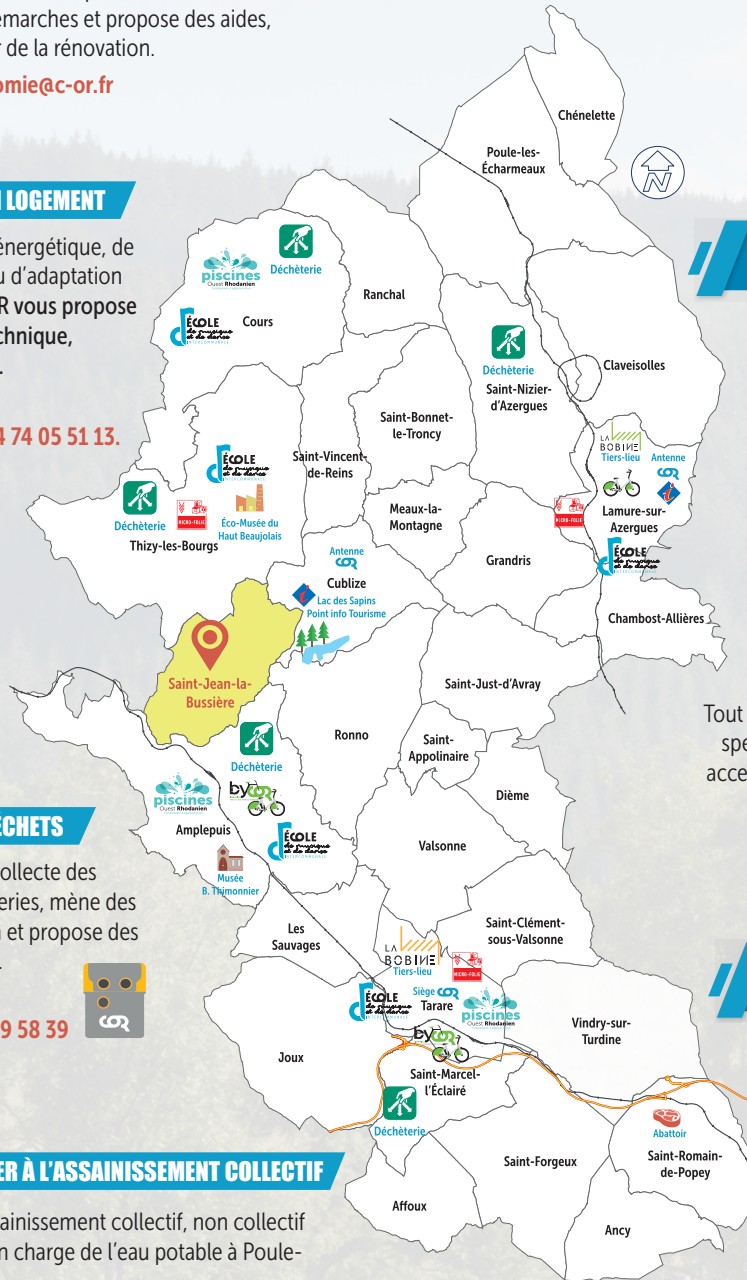
Consultez la programmation sur ouestrhodanien.fr ou contactez-nous au 04 74 05 51 05 !



POURSUIVRE MES ÉTUDES

La COR propose le Coup de pouce étudiant, une aide financière pour valoriser l'engagement associatif, et dispose d'un Campus connecté à La Bobine Tarare, pour poursuivre des études supérieures ou des formations à distance en restant sur le territoire.

Rendez-vous sur labobine.ouestrhodanien.fr pour plus d'infos.



ouestrhodanien.fr

Toutes les informations et l'actualité de votre territoire



Quest Rhodanien
Communauté d'agglomération

13. La CDR a fêté ses 10 ans

Fruit de la fusion de trois ex communautés de communes (Pays de Tarare, Pays d'Amplepuis-Thizy et Haute Vallée d'Azergues), la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est née il y a dix ans déjà : le 1^{er} janvier 2014.

Territoire
577 km²

31
communes

51 000
habitants

Territoire vaste, dynamique où il fait bon vivre.

10 ans pendant lesquels de nombreux projets ont été menés...

Transition écologique et énergétique : 1 900 rénovations de logements accompagnées, 6 millions d'euros de subventions versées pour 43 millions d'euros de travaux générés sur le territoire et des programmes ambitieux pour redynamiser les centres bourgs des communes.

Territoire à énergie positive à l'horizon 2050 : 1 300 tonnes de CO₂ ont été économisées chaque année grâce à 4 réseaux de chaleur et 26 installations photovoltaïques qui ont pu être mises en place sur les bâtiments communaux, 17,3 hectares de friches industrielles ont été réhabilités, 65 entreprises ont été aidées dans leur développement et 186 commerces ont été soutenus pour la rénovation mais aussi 19 zones d'activités.



Tiers lieu La Bobine

à Tarare et Lamure-sur-Azergues

- ✓ Espaces de co-working et salles de réunion sont mis à disposition des salariés, des entrepreneurs et des étudiants.
- ✓ Micro-Folie est gratuite et ouverte à tous : musée numérique qui permet de découvrir des chefs d'œuvre des plus grands musées nationaux et internationaux.

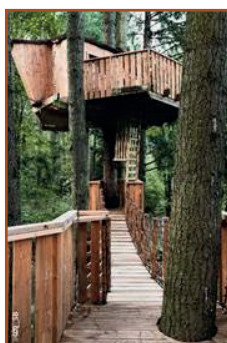
Lac des Sapins : 5 millions de visiteurs !

Ce site incontournable offre un tourisme de pleine nature et propose de nombreuses activités nautiques ou terrestres !

L'abonnement annuel, avec entrées illimitées, est à 20 €.

Dix cabanes perchées dans les arbres (avec sauna) ont été entièrement rénovées.

Réservations : beaujolaisvert.com



13. La COR a fêté ses 10 ans

Centre nautique Aquaval à Tarare

Profitez des installations :

Espace détente : sauna, Hammam et bain à remous.

Espace forme : plateau de cardio-training et cours collectifs.

Espace natation : bassins ludique et sportif.

Infos et horaires : piscines.ouestrhodanien.fr



Accès à la culture et à l'apprentissage : 315 spectacles sont organisés. 340 000 écoliers apprennent la natation dans les piscines du territoire. Plus de 3400 élèves sont reçus à l'École de Musique Intercommunale (EDMI) pour une éducation à la musique et à la danse. 232 classes sont équipées de matériels informatiques. Un campus connecté permet aux étudiants qui le souhaitent, de rester près de chez eux.



Mobilités douces : 183 km de voiries ont été renouvelées et la COR a pris des initiatives (en faveur des mobilités douces) avec l'auto partage, les vélos en libre-service ou Covoit'Go.

Projet alimentaire territorial : elle apporte des aides, crée des événements et s'entoure de partenaires forts avec les agriculteurs et producteurs locaux.

Ce sont aussi des services au quotidien : des agents sont mobilisés pour le bien commun à travers la gestion des déchets, l'assainissement, l'urbanisme, les ateliers numériques et la santé.

Ce sont aussi des rénovations : la piscine à Cours, l'écomusée de Haut Beaujolais à Thizy-les-Bourgs et prochainement le bâtiment JB Martin à Tarare (sont en cours de travaux).

Crise sanitaire : la COR s'est mobilisée auprès des plus touchés et a fait preuve de solidarité envers les communes grâce au soutien financier de leurs projets.

Déchèteries : bientôt, un nouveau système d'accès !

Cet été 2024 va être déployé, dans les cinq déchèteries (dont Amplepuis et Thizy Les Bourgs) un nouveau système de contrôle d'accès afin de garantir aux seuls habitants de la COR l'usage de ce service public. Cette évolution permettra de mieux maîtriser les apports, leur provenance et leur coût, et de continuer à améliorer les conditions d'accueil et d'utilisation.

Comment inscrire mon véhicule pour que ma plaque soit reconnue?

La démarche est simple et rapide,

- **Soit en ligne** : ouestrhodanien.fr

(Pièces à fournir : pour les particuliers, un justificatif de domicile de moins de trois mois et une copie de la carte grise de votre véhicule et pour les professionnels, un extrait K-bis ou une fiche INSEE).

- **Soit avec le formulaire papier** disponible dans les déchèteries.

Le nombre de passages en déchèteries sera-t-il limité ? Pas de changement.

Le nombre de passages reste limité à un apport de 2m³ par jour pour les particuliers. Un nombre maximal de passages gratuits sera ensuite mis en place afin de permettre à tous, un usage optimal des déchèteries.



14. Le Département à votre service !



ENFANCE/FAMILLE

- Protection Maternelle Infantile (PMI) (suivi de grossesse, soutien et conseils après la naissance...)
- Gestionnaire du dispositif des familles d'accueil
- Agréments des assistantes maternelles
- Protection de l'enfance...



SENIORS

- Gestion de l'Allocation Départementale Personnalisée à l'Autonomie (ADPA)
- Financement de l'aide sociale aux personnes âgées
- Soutien aux proches aidants
- Aides pour le maintien à domicile
- Trouver une maison de retraite...



HANDICAP

- Financement de l'aide sociale aux personnes handicapées
- Gestion des dispositifs d'aides à la compensation du handicap

- Aide au financement de l'adaptation du logement, achats de divers équipements...
- Transport des élèves en situation de handicap
- Orientation en établissements et attribution de prestations...



INSERTION

- Financement du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Aide à la réinsertion professionnelle
- Accompagnement social des personnes en difficultés familiales et sociales...



LES COLLÈGES

- Construction et entretien des collèges publics
- Financement des dépenses de fonctionnement, personnels d'entretien, de cantine, d'accueil
- Gestion des cantines
- Subventions aux collèges privés sous contrat
- Location des locaux pour les cours d'EPS
- Aides au numérique...



La nouvelle Maison du Rhône d'Amplepuis, ouverte en juillet 2023, et celle de Thizy-les-Bourgs sont les portes d'entrée des solidarités pour les Bussières et tous les Rhodaniens.

Mais c'est aussi : l'aménagement et l'entretien de près de 3000 km de routes départementales et de 1815 ouvrages d'art (murs et ponts), le Musée Gallo-Romain et les sites archéologiques de St-Romain-en-Gal, la Médiathèque départementale partenaire des bibliothèques municipales, les chemins de randonnées, le déploiement de la fibre optique, l'aide financière aux communes pour la réalisation de leurs projets, les subventions aux clubs et comités sportifs...

À Amplepuis, à Thizy-les-Bourgs, les agents des Maisons du Rhône garantissent une vraie relation humaine dans les démarches que vous avez à effectuer à chacune des étapes de la vie.

MAISON DU RHÔNE D'AMPLEPUIS

60, rue de la Pépinière

Contact :

04 74 89 09 09

✉ mdr.amplepuis@rhone.fr

MAISON DU RHÔNE DE THIZY-LES-BOURGS

27, rue Perrin-Frères

Contact :

04 74 13 85 20

✉ mdr.thizy@rhone.fr

Retrouvez tous services que le Département peut vous apporter sur : www.rhone.fr/mdr



ACCUEIL

MAISON DU
RHÔNE



Photo : Julien Bourreau/CD69

Ce qui a changé au 1^{er} Janvier 2024



Revalorisation des pensions de retraite

Les pensions civiles et militaires de retraite ont été revalorisées de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024. Cette revalorisation a été appliquée sur le paiement de votre pension du mois de janvier.



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Création de MaPrimeAdapt'

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'aide MaPrimeAdapt' finance la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Le barème de l'impôt sur le revenu

Le barème de l'impôt sur le revenu est progressif. Cela signifie que votre revenu imposable est réparti dans les différentes tranches, chacune ayant un taux d'imposition différent.

Jusqu'à 11 294 €	0 %
11 294 € à 28 797 €	11 %
28 797 € à 82 341 €	30 %
82 341 € à 177 106 €	41 %
Plus de 177 106 €	45 %



Petits excès de vitesse

Les excès de vitesse inférieurs à 5 km/h ne seront plus sanctionnés que par voie contraventionnelle et n'entraîneront plus la réduction d'un point du permis de conduire.



Allocation de stage en lycée professionnel

Les stages des lycéens professionnels effectués depuis la rentrée scolaire 2023 donnent lieu à une allocation de stage allant de 50 € par semaine (élève de seconde) à 100 € (élève de terminale).



Bonus réparation

Doublement du montant du bonus pour cinq appareils du quotidien : lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, aspirateur et téléviseur. Augmentation de 5€ pour plus d'une vingtaine de produits.

24 nouveaux équipements éligibles : la liste complète passe donc de 49 à 73 produits.

La « casse accidentelle » devient éligible. 25€ seront déduits de la facture pour une réparation après la casse d'un écran de téléphone portable par exemple.

Les réparations à distance par un réparateur labellisé sont couvertes (à partir du 1^{er} février 2024).



Titre-restaurant

L'assouplissement des règles d'utilisation du titre-restaurant, qui permet de payer des produits alimentaires autres que le repas consommés au restaurant ou achetés auprès d'un commerce assimilé, est maintenu jusqu'au 31 décembre 2024.



Prolongation du prêt à taux zéro (PTZ) professionnel

Extension jusqu'au 31 décembre 2027 avec des conditions modifiées.

Il passe de 80 000 € à 100 000 € et est étendu aux classes moyennes (gagnant entre 2 500 € et 4 500 € par mois) et à 209 villes supplémentaires, soit 6 millions de personnes en plus.



17 ans

Permis de conduire

Les personnes ayant 17 ans révolus peuvent désormais s'inscrire en auto-école et conduire dès l'obtention du permis B. Elles devront avoir eu le code avant de passer l'épreuve de conduite.



Des pôles spécialisés contre les violences intrafamiliales

Création de pôles spécialisés contre les violences intra-familiales dans tous les tribunaux et cours d'appel pour garantir une action coordonnée et rapide de tous les acteurs judiciaires et de leurs partenaires.

À la découverte du Pont Mondet

